



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



A
A-1

✓

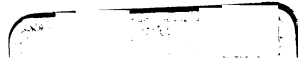
~~8694~~

~~AA. e 38~~

REF. F. 8986



~~A/K 4027 A.1~~







ETUDE
SUR
LA FLEXION

DANS LE
VOYAGE DE S. BRANDAN
POÈME ANGLO-NORMAND
DU XII^e SIÈCLE

PAR
K. BREKKE



PARIS
F. VIEWEG, LIBRAIRE-ÉDITEUR
67, RUE DE RICHELIEU, 67
1884



Ce travail a été lu à l'École des Hautes Etudes (Paris), aux conférences de M. G. Paris, à qui je dois maint renseignement de détail. Je suis heureux de lui exprimer ici ma vive reconnaissance du bienveillant intérêt qu'il m'a témoigné.

CHRISTIANIA, avril 1884.

K. BREKKE.



OUVRAGES CITÉS EN ABRÉGÉ.

- Aucassin* = Aucassin und Nicolette. Neu nach der Handschrift mit Paradigmen und Glossar von Herman Suchier. Zweite Auflage. — *Paderborn*, 1881.
- Brut* = Le Roman de Brut par Wace, publié pour la première fois par Le Roux de Lincy. — *Rouen*, 1836.
- Charrette* = Le Roman de la Charrette d'après Gauthier Map et Chrestien de Troyes, publié par le docteur W. J. A. Jonckbloet. — *La Haye*, 1850.
- Chevalier au Lyon* = Li Romans dou Chevalier au Lyon von Crestien von Troies, herausgegeben von Wilhelm Ludwig Holland. Zweite Auflage. — *Hannover*, *Rümpler*; *Paris*, *Vieweg*, 1880.
- Conception* = L'établissement de la Fête de la Conception Notre-Dame, dite la Fête aux Normands, par Wace, publié . . . par MM. G. Mancel et G.-S. Trébutien. — *Caen*, 1842.
- Comput* = Li Cumpoz Philippe de Thaün. Der Computus des Philipp von Thaun mit einer Einleitung über die Sprache des Autors, herausgegeben von Dr. Eduard Mall. — *Strassburg*, 1873.
- Eneas* = Essai sur Li Romans d'Eneas d'après les manuscrits de la bibliothèque impériale, par Alexandre Pey. — *Paris*, 1856.
- Freund*, Verbalflexion = Ueber die Verbalflexion der ältesten französischen Sprachdenkmäler bis zum Rolandslied einschliesslich. Inaugural-Dissertation . . . von Heinrich Freund. — *Marburg*, 1878 (*Heilbronn*, *Henninger*).
- Lebinski* = Die Declination der Substantiven in der Oil-Sprache. I. Bis auf Crestiens de Troies. Philologische Inaugural-Dissertation, welche . . . vertheidigen wird Casimir von Lebinski. — *Breslau*, 1878.

VI

- Sermon en Vers* = Bibliotheca Normannica. Denkmäler Normannischer Literatur und Sprache herausgegeben von Herman Suchier. I. Reimpredigt. — *Halle*, 1879.
- S. Gilles* = La Vie de Saint Gilles par Guillaume de Berneville, poème du XII^e siècle publié . . . par Gaston Paris et Alphonse Bos. — *Paris*, 1881 (Société des anciens textes français).
- S. Nicholas* = Maistre Wace's St. Nicholas. Ein altfranzösisches Gedicht des zwölften Jahrhunderts . . . herausgegeben von Dr. Nicolaus Delius. — *Bonn*, 1850.
- Studien* = Romanische Studien, herausgegeben von Eduard Boehmer. — *Strassburg*, Trübner.
- Vising* = Etude sur le dialecte anglo-normand du XII^e siècle. Dissertation . . . par Johan Vising. — *Upsala*, 1882.
- Zeitschrift* = Zeitschrift für Romanische Philologie, herausgegeben von Dr. Gustav Gröber. — *Halle*, Niemeyer.
-

La langue française, introduite en Angleterre dès le milieu du XI^e siècle, se trouva en présence d'une autre langue; la lutte dut, dès lors, s'engager entre les deux. On sait que le français n'en est pas sorti victorieux; après avoir régné en maître dans les classes cultivées, dans la vie officielle, après avoir créé toute une littérature, il a fini par céder à son jeune et vigoureux adversaire. La cause de cette défaite est facile à comprendre: la langue des conquérants était celle des classes supérieures, peut-être devint-elle aussi celle de la bourgeoisie; mais elle ne put jamais pousser ses racines jusqu'au coeur même du peuple, et, privée de cette indispensable source de vie, elle manqua de sève et périt lentement comme un arbre transporté qui ne peut parvenir à se bien fixer sur un sol étranger. De très bonne heure nous voyons les conséquences de cette position exceptionnelle. La langue s'use au contact continu de sa rivale, les distinctions délicates de phonétique et de formes qu'elle avait apportées du continent tendent à disparaître, et elle marche rapidement vers un état de simplification extrême à une époque où les germes de cette évolution avaient à peine commencé à poindre dans le français continental.

Cependant, un développement régulier n'a point présidé à la production de ces phénomènes, il s'en faut. La langue, telle que nous la connaissons par la littérature, fait, pour ainsi dire, des retours sur elle-même, il lui arrive de reprendre tout d'un coup des distinctions qui étaient déjà tombées en désuétude; d'autre part, elle présente plusieurs traits propres à d'autres dialectes. Cela tient aussi aux conditions

particulières de l'anglo-normand. Il s'est formé par couches différentes; des éléments continentaux de provenance diverse l'ont sans cesse renforcé, il n'a donc pu conserver la pureté du dialecte normand. Qu'on se rappelle, de plus, que les gentilshommes anglais allaient souvent en France, surtout dans leur jeunesse, et l'on comprendra qu'ils aient rapporté chez eux une langue qui différerait sensiblement de celle de leurs compatriotes.

Cette singularité du français parlé en Angleterre se manifeste-t-elle déjà dans les plus anciens textes? Des recherches spéciales sur les particularités de langue de chaque auteur nous permettront seules de nous prononcer sur cette intéressante question. C'est une petite partie de ce travail que je me suis proposé de faire en étudiant la flexion dans le poème du *Voyage de Saint Brandan*. Ce texte, le plus important du commencement de la littérature anglo-normande, mérite bien d'être étudié à fond en raison des phénomènes intéressants qu'il présente et des précieux renseignements qu'il fournit sur l'état du français en Angleterre; le *Comput* de Philippe de Thaon est, sous ce rapport, d'une valeur bien inférieure. Pour donner aux faits nouveaux que nous constaterons dans le *Brandan*, leur relief naturel, j'examinerai aussi la langue de ce dernier texte dans son rapport avec notre sujet. Parmi les distinctions que nécessite l'établissement du tableau de la flexion, il en est qui demandent un examen particulier; à ce sujet, je sortirai quelquefois des étroites limites de ce travail pour discuter des questions plus générales.

Le texte du *Brandan* nous est conservé dans cinq manuscrits, dont un fragment:

L = ms. de Londres, Brit. Mus. Cott. Vesp. BX, publié par M. Suchier (*Studien I*, 567—587) et par M. Francisque Michel (*Le Voyage merveilleux de S. Brandan. — Paris, Claudin, 1878*).

O = ms. d'Oxford, Bodl. Rawl. Misc. 1370, fragment (v. 1—310), donné en variantes par Suchier (*Studien I*, 565—566). 1)

T = ms. de Tours, il appartenait autrefois à l'abbaye de Marmoutiers près de Tours, et se trouve aujourd'hui en la possession de lord Ashburnham, Ashburnham-place, coté *Libri 112*.

A = ms. de l'Arsenal, Bell.-Lett. franç. n° 283, publié par M. Auracher (*Zeitschrift II*, 439—457).

Y = ms. de la Cathédrale d'York, coté 16. K. 12. Pt. I. 2)

Les mss. *T* et *Y* sont encore inédits. M. G. Paris a eu l'obligeance de mettre à ma disposition les deux copies qu'il en possède; celle de *Y* a été exécutée par Miss Lucy Toulmin,

1. Il est peut-être bon de signaler ce que dit Suchier (l. c. 564): «Depuis le v. 35 jusqu'au v. 104, il n'y a que quelques mots conservés, généralement le dernier mot d'une paire de rimes.» M. Vising (*Etude sur le dialecte anglo-normand au XII^e siècle*), à qui cette remarque a échappé, prouve la relation intime entre *L* et *O* par des leçons qui n'existent pas.

2. Pour des renseignements plus précis, voy. Vising, p. 18 et 19.

celle de T est faite d'après la copie de M. Suchier. Comme toutes les questions concernant le texte seront discutées dans l'édition critique que préparent MM. Paris et Suchier, je dirai seulement que L, O et T appartiennent à la même famille, et que A n'a pas la valeur qu'on pourrait lui attribuer d'après la liste de filiation dressée par M. Vising (p. 23).¹⁾

Les traits généraux de la déclinaison des substantifs dans le *Brandan* ont été relevés par M. Lebinski dans son excellente dissertation sur la flexion des substantifs dans la langue d'oïl; chez Vising, on trouve un court aperçu de la flexion des noms avec quelques remarques sur les verbes. Tous les mss. n'ayant pas été accessibles à ces savants, il est facile de s'expliquer que les résultats qu'ils ont acquis ne soient pas exempts d'erreurs. J'ai pris pour base de mon travail le ms. de Londres, mettant à contribution les autres mss. pour rétablir le texte.²⁾ En principe, je ne m'occupe des faits phonétiques que dans leurs rapports avec les phénomènes de la flexion.

1) Voyez p. ex. le v. 1326, où Y a seul conservé la bonne leçon: *tant en sui près que (de) ci* les *oi*, tandis que les autres mss. donnent tous la même faute: (*ni ad guaires fors sul un poi*) *Tant en sui luign que ci (A io) nes oi*, ce qui est un contresens évident.

2) Je regarde le vers féminin octosyllabique comme appartenant à l'auteur. Les objections soulevées par M. A. Boucherie (*Revue des langues romanes*, III^e série, t. IX, 180) ne me paraissent pas de nature à ébranler le résultat obtenu par M. Vising (pag. 45 et suiv.).

Nom.

I. Genre.

M. Vising (p. 96) a signalé ce que le genre des substantifs offre de plus remarquable dans notre texte: *honor* 28, *murs* (mores) 76, *dulur* 1440, 1538, *flur* 96, 1737, *udur* 1738, *lutres* 1565 sont masculins; *arbre* 489, 849 est féminin. „*Mer* est tantôt masc. (v. 438, 884), tantôt fém. (946, 1042, 1160, 1640)“. Comme il serait fort étrange de voir ce mot employé comme masculin, nous examinerons soigneusement tous les passages où il se trouve. Aux exemples donnés du genre féminin, ajoutons 895-896 *Dormante mer unt e morte Chi a sigler lur est forte*. Aux v. 789-790 *E la mer fut tant passibile* (lisez *paisible*) *Pur quei unt le curs (mult) peivable*, l'attribut *paisible* sans *s* est aussi une bonne preuve du genre féminin, ainsi que nous le verrons plus tard en étudiant ces adjectifs. Les deux vers 791-792 sont trop longs d'une syllabe dans L; tous les autres mss. sont cependant d'accord pour écarter *palude-salude* et garder *espesse*, d'où la leçon suivante:

Espesse fud (la mer) *cume palud*

Tel i out enz ne creit salud

Nous trouvons plusieurs fois *le mer*, ce qui ne prouve rien; c'est une simple particularité de la langue du copiste, qui écrit aussi *li muntaine* 1698 et même à l'acc. *li peiz* (picem) 1379, (*le unde* 1228, *le arbre* 494 etc.) Quant aux passages, où d'après Vising le mot *mer* serait masculin, nous

retranchons le v. 438 *Mais bien grant mer out trescurud* qui ne peut servir de base à cette opinion; car *grant* est employé par notre poète comme féminin et l'accord du participe passé est facultatif. Reste le v. 884 *La nef en mer parfunt devolat* (lisez : *flotet*); comme cet exemple est seul contre le nombre assez considérable des passages où le féminin est assuré, il faut certainement voir dans *parfunt*, non pas un adjectif, mais un adverbe.

Dent a probablement été masculin pour l'auteur. Au v. 942 il y a dans L *li denz* (pl. suj.), forme fautive, dans T et A *li dent* (Y *des denz*); le participe *trenchant* 940 parle aussi en faveur du masculin. — *Pareit* qui est aussi des deux genres dans le vieux français, est masculin dans le seul passage où il se rencontre (v. 276). — *Isle* qu'on rencontre quelquefois employé comme masculin dans les anciens textes, l'était selon toute probabilité dans la langue des copistes de L, T et Y, car ils écrivent tous *un isle* 93, *del (cel) isle* 97, *cel isle* 423, 425; dans A ce mot est généralement traité comme féminin, excepté v. 97 *cis isles*; pour l'auteur le mot est féminin, voy. v. 1165-1166, où la bonne leçon est:

L'isle virent alumee
E cuverte de fumee.

II. Déclinaison.

Les textes rimés nous offrent deux moyens de nous assurer de l'état de la flexion dans la langue que parlait le poète; ce sont la rime et la mesure. Celle-ci ne nous sert pourtant que pour les mots se terminant en *-e*, quand ils se trouvent à l'hiatus, et pour les substantifs dont le nombre de syllabes varie selon les cas, comme *cuens-conte*, *suer-serour*. Si nos recherches dirigées sur ces deux points nous font voir une régularité parfaite, nous en concluons que les mêmes règles ont été observées partout et nous rétablirons,

au besoin, les formes correspondantes dans le corps du vers; si, au contraire, elles nous donnent une flexion corrompue, ce rétablissement devient extrêmement difficile ou plutôt impossible.

Avant de traiter en détail de la déclinaison, il faut savoir à quoi s'en tenir sur ce point principal. Je procéderai donc dans l'ordre suivant : comme point de départ je donnerai les types des déclinaisons du vieux français à l'état intact; ensuite, je tâcherai de déterminer, à l'aide des moyens que je viens d'indiquer, la proportion entre les anciens principes et les nouvelles tendances que nous sommes bien sûrs de rencontrer chez un auteur anglo-normand du XII^e siècle. Par cela même, nous verrons si notre Benoit¹⁾ parle bien ou mal la langue française. Il serait pourtant injuste de le comparer seulement aux Français du continent; il faut le placer dans son milieu, entre ses compatriotes, et à cet effet j'étudierai l'état de la déclinaison dans le premier ouvrage de son contemporain Philippe de Thaon. Comme le *Comput* et le *Brandan* sont les deux monuments les plus anciens de la littérature française en Angleterre, cette comparaison nous fournira infailliblement des renseignements intéressants sur le développement de l'anglo-normand.

Ceci établi, je dresserai le tableau complet des déclinaisons du *Brandan*. J'étudierai à part les formes du type *vis-vif* et les mots se terminant en *-lz*, *-nz* au cas-sujet singulier et au régime pluriel, comme *conseilz*, *anz*. Ensuite, je parlerai de la flexion et du genre des adjectifs de la troisième déclinaison latine. Quelques mots sur l'état de la déclinaison dans le corps du vers et sur le rétablissement des formes primitives termineront cette première partie de mon travail.

1) Le nom de l'auteur est donné v. 8, affublé d'une orthographe semi-classique: *Li apostoiles danz benediz*, lisez *Beneez*.

1. Etat de la déclinaison d'après la rime et la mesure.

L'ancien français possédait quatre déclinaisons masculines et quatre déclinaisons féminines: ¹⁾

Masculins:

- | | |
|---------------------------|----------------------------------|
| 1. Sing. Suj. <i>murs</i> | Plur. Suj. <i>mur</i> |
| — Rég. <i>mur</i> | — Rég. <i>murs</i> ²⁾ |
| 2. Sing. Suj. <i>pere</i> | Plur. Suj. <i>pere</i> |
| — Rég. <i>pere</i> | — Rég. <i>peres</i> |

Les mots appartenant à cette déclinaison passent souvent à la première.

- | | |
|---------------------------|----------------------------|
| 3. Sing. Suj. <i>sire</i> | Plur. Suj. <i>seignour</i> |
| — Rég. <i>seignour</i> | — Rég. <i>seignours</i> |

Le nominatif prend souvent *s*.

- | | |
|---------------------------|------------------------|
| 4. Sing. Suj. <i>tens</i> | Plur. Suj. <i>tens</i> |
| — Rég. <i>tens</i> | — Rég. <i>tens</i> |

Féminins:

- | | |
|--|-----------------------------------|
| 1. Sing. Suj. <i>terre, none</i> ³⁾ | Plur. Suj. <i>terres, nonains</i> |
| — Rég. <i>terre, nonain</i> | — Rég. <i>terres, nonains</i> |
| 2. Sing. Suj. <i>mer</i> | Plur. Suj. <i>mers</i> |
| — Rég. <i>mer</i> | — Rég. <i>mers</i> |

Au cas-sujet on trouve souvent un *s*, dû à l'influence de la déclinaison masculine.

- | | |
|---------------------------|---------------------------|
| 3. Sing. Suj. <i>suer</i> | Plur. Suj. <i>serours</i> |
| — Rég. <i>serour</i> | — Rég. <i>serours</i> |

L'*s* s'ajoute souvent au nominatif. Cette déclinaison ne comprend que ce seul mot.

- | | |
|---------------------------|------------------------|
| 4. Sing. Suj. <i>voiz</i> | Plur. Suj. <i>voiz</i> |
| — Rég. <i>voiz</i> | — Rég. <i>voiz</i> |

1. Une déclinaison neutre n'existe pas.

2. Cette déclinaison doit occuper la première place parce que c'est la déclinaison caractéristique des masculins.

3. Les mots de ces deux types ne forment qu'une seule classe parce que l'*s* ne paraît jamais après l'*e* atone.

Nous admettrons donc *pere* et *peres*, *sire* et *sires*, *mer* et *mers*, *suere* et *suers* comme de bonnes formes, mais si nous trouvons *mur*, *seignour* etc. au sujet singulier ou un nominatif pluriel masculin avec un *s*, nous y verrons une preuve de la décadence de la flexion. Quant au mots du type *pere*, nous n'en pouvons faire aucun usage au singulier; ces mots ont la même forme au cas-sujet qu'au cas-régime, et il s'agit ici de savoir s'il y a confusion entre les deux; d'autre part, le nominatif *peres* témoigne de la vigueur de la flexion et les mots de la deuxième déclinaison avec cette désinence au nominatif seront, par conséquent, compris dans notre liste.

Les rimes se divisent en trois groupes:

1. Celles dont on ne peut rien conclure, soit parce que les mots sont au même cas, soit qu'ils doivent avoir la même terminaison à des cas différents. A ce groupe appartiennent aussi les participes des verbes actifs avec un régime et ceux des verbes réfléchis, l'accord du participe avec le régime étant facultatif.

2. Rimes à formes anciennes.

3. Rimes à formes modernes.

Je dresserai la liste des deux dernières classes de rimes pour le nominatif et l'accusatif du singulier et du pluriel du masculin, en rangeant les exemples d'après les déclinaisons. Le vocatif, qui n'est qu'un emploi spécial du nominatif¹⁾, sera traité comme tel. Pour chaque groupe, j'ajouterai les formes que nous constatons à l'aide de la mesure du vers. Les féminins ne donneront lieu qu'à quelques remarques.

A. Nominatif singulier masculin.

Les rimes *busuinz* : *luinz* 241, *gruign*²⁾ : *luign* 166 ne peuvent nous servir, l'adverbe *loin* étant des deux formes au moyen âge. *Misericors* 1243 est exclu à cause de sa forme latine.

1. Voy. Beyer, *Zeitschrift* VII, 23 et suiv.

2. Le cas-régime serait, de plus, justifié par *cume*.

α. Rimes à formes anciennes.

Première déclinaison :

<i>benediz</i> (:feiz) 8	<i>sainz</i> (:ainz) 847
<i>cumanz</i> (:romanz) 12	<i>divins</i> (:pelerins, r. pl.) 918
<i>eirs</i> (:veirs, rég. pl.) 27	<i>guaranz</i> (:granz, r. pl.) 1054
<i>estliz</i> (:habiz, r. pl.) 32	<i>ouïrs</i> (:poïrs) 1176
<i>pius</i> (:leus, r. pl.) 36	<i>preiez</i> (:creez) 1199
<i>iustes</i> (:rustes, r. pl.) 42	<i>dolenz</i> (:turmenz, r. pl.) 1255
<i>amis</i> (:vifs, r. pl.) 46	<i>pius</i> (:uidus = iuius, iudaeos)
<i>venz</i> (:enz) 186	1286
<i>Brandans</i> (:mains) 203	<i>venz</i> (:enz) 1356
<i>gurz</i> (:iurs, r. pl.) 220	<i>espeez</i> (:veez) 1367
<i>mesters</i> (:mesters?) ¹⁾ 286	<i>pius</i> (:lius, r. pl.) 1437
<i>amis</i> (:tramis) 395	<i>uns</i> (:cumpaignus, r. pl.) 1520
<i>cunreez</i> (:asseez) 451	<i>chers</i> (:volunters) 1535
<i>divins</i> (:marins, r. pl.) 477	<i>sueners</i> (:pleiners) 1564
<i>venuz</i> (:vertuz) 505	<i>servanz</i> (:anz, r. pl.) 1618
<i>reis</i> (:anceis) 562	<i>beals</i> (:eals) 1628
<i>enters</i> (:remuers) 600	<i>poestis</i> (:parais) 1646
<i>uns</i> (:cumpaignus, r. pl.) 641	<i>reis</i> (:nefs) 1676
<i>pius</i> (:leus, r. pl.) 728	<i>murs</i> (:luurs) 1680
<i>chers</i> (:volunters) 771	<i>murs</i> (:flurs, r. pl.) 1699
<i>enclins</i> (:entrins, r. pl.) 811	<i>iuvenceals</i> (:eals) 1729

Deuxième déclinaison :

peres (:freres r. pl.) 146, 155, 354, *leres* (:freres, r. pl.) 334²⁾

Troisième déclinaison :

sire (:saphire) 1068, *sire* (:quire) 1574.

La mesure³⁾ nous fournit *riches* 268, *moines* 656,

1. Le texte n'est pas certain. L, O, Y donnent *mestiers*, T *mangiers*, A *souliers*.

2. Lebinski (p. 39) cite à tort *hermites* : *quites* 1537. La rime ne prouve rien, puisque les mots sont au même cas.

3. Pour qu'une forme soit assurée par la mesure, il faut que le vers ne puisse être lu que d'une seule manière; c'est par cette raison que j'ai exclu p. ex. le v. 1068 *riches estreit kin fust sire*; car il est possible de lire *riche estreit ki en fust sire*.

riches 721, ensuite *hom*¹⁾ 126, 243, 500, 721, *fels* 529, 1281, *grips* 1007. — Au total, cinquante-sept exemples.

β. Rimes à formes modernes.

Ecartons d'abord le v. 1692 où nous lirons avec Y *enartez* : *clartez* (Y écrit *clertez*), cf. Vising p. 97. Quoique tous les mss. portent *descuverz-auverz* aux v. 1205-6 — A lit pourtant *e enfers fu tous auvers*, ce qui donne une forme correcte — je ne puis me décider à imputer une telle faute à l'auteur; ce serait le seul exemple du cas-sujet employé comme régime (*graindre* 1250 est un cas particulier); je lis donc avec Vising *descuvert* : *auvert*. *Marbre* 490 est regardé par Lebinski (p. 12) comme un exemple de l'accusatif au lieu du nominatif, ce qui n'est pas exact. *Marmor* devient régulièrement *marbre* comme *pastor* donne *pastre*, et en passant au masculin il s'est joint à cette classe de mots auxquels il correspondait par sa désinence; *iter-eire* est un cas analogue. Quand même *marbres* serait la seule forme, l'expression *cume marbre* justifierait l'accusatif, *cume* ayant souvent la force d'une préposition dans l'ancien français. *Talent* 47, *desir* 71²⁾, *sujurn* 587 ne sont pas au cas-sujet. Les phrases *li prist talent* et *pris lui est desir* sont des expressions impersonnelles, ce qui est amplement prouvé par le datif et l'auxiliaire *est* dans *pris lui est desir*. Même explication pour v. 587 *Puis les travalz estout sujurn* = il faut (*estout* est pour *estuet*) du repos, comparez ce passage de *S. Gilles* (v. 898) : *Bones utanges out el tref Meillors n'estot a nule nef*. Quant aux vers 1383-84 on est tenté de lire:

Ne n'est marbres nuls itant dur
*Ne fust remis se fust mis sur*³⁾

1. Les passages où *hom* est pronom impersonnel, ne sont pas comptés.

2. Cité par Lebinski (p. 12) comme nominatif.

3. T : *nest marbres nuls itant durs*
ne fust remes ne fust mais surs

Le copiste aurait alors changé *se fust* en *ne fust* sous l'influence du *ne fust* qui précède. Mais les autres mss. n'appuient pas une telle correction¹); comme A donne *purs*, nous garderons *durs* avec *s*.

Pour 1456, je suis A et Y qui donnent *bien* comme régime: *quant* (Y *que*) *ne fu(t) de mun propre bien* (T *quant de mun propre ne fud mun bien*). *Prest* 1746 peut être pluriel. Mall (Introd. 99) voit dans *chait* 1025 le participe parfait, privé de l's au sujet; il est plus sûr de le regarder comme le parfait (*cadivit). Au sujet de *past* 991 Vising dit (p. 98): „D'après les anciennes règles d'euphonie l's manque dans *past* 991, *cist* 1055“. Cette remarque — qui est peut-être inspirée par ce que dit Koschwitz, *Zeitschrift II*, 488 — ne me paraît pas juste. *Cist* n'a rien à faire ici; il provient régulièrement de *ecce-istic* comme *cil* de *ecce-illic*; pour *past*, les „règles d'euphonie“ ne sont pas celles que suppose M. Vising. Pour se débarrasser du groupe *sts* la langue rejetait non pas la première sifflante mais la dernière et *past* devrait être au nominatif *paz* comme dans notre texte *fustem* donne *fust* 175, tandis que *fustes* se transforme en *fuz* (461)²). De même *ecce-istos* a donné *cez*. On lit chez Mall (*Comput*, Introd. 102): „—la règle de l's n'a pas assez de force (au temps de Philippe) pour se soumettre les mots où l'addition d'un *s* est rendue difficile par l'accumulation des consonnes, comme dans les substantifs en *st*; tels sont *Crist*, *aüst*. Je n'ai pas encore rencon-

A : *Il nest nus marbres itant durs*
Ne fust remis e ars tous purs
 Y : *Ne nest pierre nule si dure*
que ne fundist en cele arsure.

1. La rime $\bar{u} : \bar{o}$ (\bar{u}) est admise par Benoit, p. ex. *luurs* : *murs* 1679.

2. Ce même développement se retrouve dans le dialecte catalan parlé dans les îles Baléares (Palma), où l'on dit au singulier *trist*, au pluriel *trits* (écrit *trists*).

tré *Criz*, *aüz* dans les monuments normands; le premier de ces mots se trouve aussi sans *s* chez d'autres auteurs normands : *uns est Crist* Psautier 258 . . . et même à la rime : *ruovet krist* Eulalie 24 . . . *Jesus Crist : dist Brut* 4986 . . . cfr. *est : prest*, Brandan; . . . j'écris donc *Crist* . . . *aüst* . . . sans *s*⁴. Mais dans le passage de S. Eulalie, *krist* peut très bien être pris comme accusatif (= sic rogat Christum), en tout cas, c'est un nom propre (au fond, *aüst* n'est pas autre chose non plus), et ces substantifs ont, de tout temps, été traités avec une grande liberté; s'ils revêtent des formes irrégulières, on ne peut en tirer des déductions générales. Si Wace ne donne pas *Criz*, *aüz*, il nous fournit des exemples du traitement régulier du groupe *sts* qui ont une valeur bien plus importante; il y a p. ex. dans la *Conception* pag. 75 *fuz : venuz* et dans le *Brut* v. 327 *fuz : agus* lisez *fuz : aguz; cez, noz, voz* se trouvent dans tous les textes. Je vois donc dans *past* pour *paz* non pas un produit des lois phonétiques mais une substitution du cas-régime au cas-sujet. Il est vrai que la confusion a pu se produire ici de meilleure heure, car *paz-past* (*st-ts*) sont des formes très faciles à confondre; qu'on compare le fragment de Valenciennes où *z* se trouve écrit tantôt *ts*, tantôt *st*, tantôt *tst*.

Les formes nouvelles sont assurées par la rime pour les mots que voici :

Première déclinaison :

<i>gabeth</i> (: <i>abeth</i>) 13	<i>message</i> (: <i>tapinage</i> , r. s.) 724
<i>vil</i> (: <i>eissil</i>) 29	<i>brandan</i> (: <i>an</i> , r. s.) 823
<i>curud</i> (: <i>fud</i>) 98	<i>past</i> (: <i>mustrast</i>) 991
<i>fi</i> (: <i>di</i>) 118	* <i>descuvert</i> (: <i>*auvert</i> , r. s.) 1206
<i>sathan</i> (: <i>dathan</i> , r. s.) 199	<i>mendi</i> (: <i>defendi</i>) 1280
<i>bel</i> (: <i>castel</i> , r. s.) 268	<i>jusdi</i> (: <i>ici</i>) 1470
<i>Brandan</i> (: <i>pan</i> , r. s.) 479	<i>adamant</i> (: <i>trenchant</i>) 1713
<i>abit</i> (: <i>dit</i>) 655	<i>soleil</i> (: <i>peil</i> r. s.) 1755.

Troisième déclinaison :

seigneur (: *greigneur*) 1579. Cela nous donne dix-sept exemples de mots sans *s* au nominatif (voy. ci-dessous).

Il ne faut pas porter un même jugement sur toutes ces rimes. L'immobilité des noms propres, dont notre liste nous donne trois exemples, se comprend surtout en Angleterre où les Français entendaient tous les jours prononcer les noms indigènes sans les distinctions de cas employées par la langue du continent. Plus de la moitié des autres mots sont des adjectifs ou des participes faisant fonction d'attribut; dans ce cas, l'*s* manque très souvent dans l'anglo-normand. Cela tient sans doute à la relation intime qui existe entre eux et le verbe: tous deux ne font souvent, pour la pensée, qu'une seule expression verbale, comme dans le français moderne *être assis* correspond au latin *sedere*.

B. Accusatif singulier masculin.

Descuverz: *auverz* 1206 est déjà écarté. Vising (p. 98) donne *cenz* du v. 800 *E cil en pernent plus que cenz* comme exemple d'un cas-régime avec l'*s* du nominatif, en ajoutant que „c'est le sens qui a pu induire l'auteur à le traiter comme pluriel“. Cela est d'autant plus probable que *centum* ne donne pas au nominatif *cenz* mais *cent*; *cenz* dans notre passage est, par conséquent, un phénomène de syntaxe et non de flexion.¹⁾ Nous avons un seul exemple d'un nominatif employé au cas-régime, c'est *graindre* (: *plaindre*) 1250 pour *greigneur*. L'accusatif *graindre* se trouve cependant aussi sur le continent au XII^e siècle. C'est un cas spécial.

1. Suchier, *Sermon en Vers* str. 47 écrit *od cenz milie armez* contre la leçon des mss. Cette correction est-elle bonne? Cf. Roland (ms. d'Oxford) 1440 *de cent millers*.

C. *Nominatif pluriel masculin.*

Entailet (:clartet) 276 ne compte pas, puisque on peut lire *entaitez* : *clartez*.

α. Rimes à formes anciennes.

Première déclinaison:

<i>deseritet</i> (:veritet) 52	<i>apelet</i> (:a celet, T) 808
<i>piu</i> (:liu, r. s.) 92	<i>pelerin</i> (:fin) 854
<i>flur</i> (:odur, r. s.) 96	<i>savant</i> (:avant) 1030
<i>dui</i> (:lui) 112	<i>pelerin</i> (:fn) 1097
<i>vilain</i> (:Brandan) 163	<i>goit</i> (:oit) 1110
<i>meud</i> (:seud) 191	<i>recoud</i> (:voud) 1178
<i>fetheil</i> (:veil, r. s.) 210	<i>venud</i> (:nud, r. s.) 1221
<i>tuit</i> (:duit) 265	<i>enfern</i> (:ivern, r. s.) 1329
<i>entret</i> (:plentet) 294	<i>turnet</i> (:aiurnet, neutr.) 1486
<i>trestuit</i> (:seduit) 309	<i>tuit</i> (:cunduit) 1489
<i>servant</i> (:cumant, r. s.) 371	<i>enserret</i> (:erret) 1498
<i>tuit</i> (:fuit) 463	<i>piu</i> (:siu) 1600
<i>deseritet</i> (:veritet) 533	<i>pelerin</i> (:calin) 1666
<i>tresduit</i> (:duit) 691	<i>savant</i> (:avant) 1788
<i>litur</i> (:freitur, r. s.) 698	<i>tuit</i> (:cunduit) 1806
<i>tuit</i> (:cunduit) 782	<i>parent</i> (:comunement) 1817
<i>tolud</i> (:absolud, neutr.) 821	<i>enserret</i> (:erret) 1822

Deuxième déclinaison:

frere (:ere, clere etc.) 221, 441, 708, 987, 1038, 1819.

Troisième déclinaison:

seignur (:dulceur) 690, *cumpaignun* (:un, r. s.) 1493; au total, quarante-deux formes calquées sur la déclinaison ancienne.

β. Rimes à formes modernes.

Il ne faut pas ranger ici *plus haut braiet que quinze tors* (:cors) 912; *tors* est au cas-régime à cause du *que* précédent, construction qu'on trouve souvent en ancien fran-

çais. Nous ne relevons que trois formes, deux appartenant à la première déclinaison :

ceuz (:denz) 914, *cachez* (:sachez) 1116 et un seul exemple de la troisième :

seignurs (:greinurs) 472¹).

Le cas-sujet pluriel a donc opposé beaucoup plus de résistance que celui du singulier, puisque nous ne trouvons que trois mots qui ont pris un *s* non étymologique.

D. Accusatif pluriel masculin.

On ne trouve jamais le cas-sujet pluriel employé comme régime. Aux v. 679-80 il paraît nécessaire de lire

Od encensiers d'or amassez

E de gemmes enz encassez.

L, A et Y portent *les gemmes* (lacune dans A), ce qui rend le vers incompréhensible.

E. Féminins.

Comme tous les substantifs féminins du Brandan (excepté *aaliz*, v. 1) ont la même forme au sujet qu'au régime, ils ne rentrent pas dans la question qui nous occupe pour le moment.

Nous avons donc constaté que le nouveau principe de la déclinaison est déjà fortement accusé chez Benoit pour le singulier masculin. Au pluriel, cette évolution est encore à son début; nous n'avons trouvé que trois formes nouvelles sur quarante-deux qui sont conformes aux règles primitives. L'accusatif garde sa forme étymologique.

* * *

Je passe maintenant à l'examen de la flexion nominale dans le *Comput*.

1. Au vers 1280, *riche* est probablement pour *riches*; mais on peut lire *ore* (Voy. p. 10, note 3).

Aux vers 269-70 je lis *Quant la nuit e li jurz Unt ueles lungurs* à cause des v. 1379 et 2259; *bulzuns* 1415 doit être regardé comme l'accusatif du pluriel, contre l'opinion de Lebinski (p. 13); aux v. 1789-90 il vaut mieux lire *pechiet* : *enlaciét* avec les mss. L et S, comme le nominatif singulier sans *s* est bien plus fréquent que la forme moderne du nominatif pluriel. Le v. 2910 ne compte pas, car on peut lire *granz* : *Gerlanz*. Lebinski (p. 27 et 46) a corrigé 1446 *mals orez* (s. sing.) et *apelez* : *tempestez* 794-95. Je ne tiens pas compte des mots latins et grecs dont la désinence n'a pas été transformée d'après les lois du français, comme *Romulus* (c. rég. *Romulum*), *equinoc-tium*, *eclipsin* etc. Pour le grand nombre de vers où Philippe répète la même phrase — mot à mot ou avec une petite modification — je compte seulement la première rime et saute toutes les suivantes ¹). Il nous suffira d'étudier le nominatif masculin du singulier et du pluriel; les différentes déclinaisons ne sont pas séparées.

A. Nominatif singulier masculin.

α. Rimes à formes anciennes.

<i>Sire</i> (:dire) 230	<i>reis</i> (:meis) 695, 780, 807,
* <i>jurz</i> (:lungurs) 269	814, 854, 861, 889
<i>jurz</i> (:curs) 331	<i>dus</i> (:Romulus) 711
<i>creaturs</i> (:jurz) 501	<i>merchere</i> (:mere) 732
<i>jurz</i> (:jurz, r. pl.) 509	<i>dus</i> (:Julius) 770
<i>pechiere</i> (:lumiere) 526	<i>reis</i> (:meis) 1097
<i>marchels</i> (:icels) 551	<i>veirs</i> (:meis) 1103
<i>Sire</i> (:dire) 566	<i>reis</i> (:meis) 1152

1. Ainsi ne sont pas comptés 1379, 1711, 2259, 3233 (= 269), 499, 901 (= 321), 893, 1245, 2023 (= 501), 601, 613 (= 591), 753, 1067 (= 711), 1955, 1987 (= 770), 2915 (= 814), 1369 (= 851), 1390 (= 1296), 1703 (= 1373), 2234 (= 2037), 2188, 2190, 2192, 2194, 2196 (= 2184).

<i>orez</i> (:tempestez) 1445	<i>dus</i> (:Romulus) 1921
<i>creaturs</i> (:poüirs) 1621	<i>reis</i> (:meis) 1937
<i>vassals</i> (:mals) 1705	<i>soleilz</i> (:meis) 2045
<i>creaturs</i> (:pecheürs) 1787	<i>creaturs</i> (:pecheürs) 2729
<i>trublez</i> (:obscurtez) 1896	<i>reis</i> (:meis) 2890
<i>primiers</i> (:kalendiers) 3354.	

A l'aide de la mesure nous avons les formes suivantes:

Hom 95, 271, 1077, 1957, 1964, 3473, *ber* 485, 711, 786, 2777¹⁾, *sire* 1509, *sages* 1959, *cirges* 2562, *termes* 3321. En somme, quarante-six exemples du nominatif avec s.

β. Rimes à formes modernes.

<i>necessarie</i> (:librarie) 36	<i>iustisier</i> (:nuncier) 960
<i>lecunier</i> (:plaidier) 43	<i>gustement</i> (:gent) 993
<i>pasturel</i> (:drapel) 67	<i>numet</i> (:vertet) 1024
<i>net</i> (:citet) 123	<i>jenvier</i> (:portier) 1049
<i>ami</i> (:failli) 167	<i>cumencement</i> (:gent) 1051
<i>mortel</i> (:el) 239	<i>De</i> (:verte) 1064
<i>creatur</i> (:jur) 276	<i>apelet</i> (:regnet) 1099
<i>assuagement</i> (:gent) 298	<i>primier</i> (:jenvier) 1122
<i>apele</i> (:De) 432	<i>entendement</i> (:sulement) 1204
<i>clamet</i> (:poestet) 475	<i>digne</i> (:signe) 1241, 1296
<i>mercredi</i> (:eissi) 547	<i>entendement</i> (:gent) 1292
<i>samadi</i> (:vendresdi) 572	<i>poset</i> (:vertet) 1316
<i>poset</i> (:cuntet) 581	<i>venut</i> (:vertut) 1333
<i>marsdi</i> (:eissi) 591	<i>estruement</i> (:uelment) 1373
<i>diemeine</i> (:demeine) 625	<i>Helperi</i> (:eissi) 1400
<i>net</i> (:numet) 773	<i>parvenut</i> (:vertut) 1431
<i>entendement</i> (:gent) 846	<i>peissun</i> (:raisun) 1450
<i>apelet</i> (:sutilitet) 851	<i>senet</i> (:enfertet) 1489
<i>traït</i> (:ferit) 865	<i>cumbatant</i> (:devant) 1630
<i>esmaïement</i> (:sutilment) 914	<i>estruement</i> (:dreituriment)
<i>esmaïement</i> (:gent) 918	1708

1. On pourrait, à la rigueur, supprimer quelques-uns de ces exemples, puisque les expressions sont presque identiques.

<i>escorpiun (:raison)</i> 1720	<i>sermun (:raison)</i> 2620
<i>arçgetant (:avant)</i> 1759	<i>devisement (:gent)</i> 2695
* <i>pechiet (:*enlacier)</i> 1789	<i>Augustin (:divin)</i> 2777
<i>creatur (:pecheur)</i> 1811	<i>descrivement (:firmament)</i> 2783
<i>renuement (:gent)</i> 1852	<i>cumencement (:cument)</i> 2896
<i>sage (:curage)</i> 1964	<i>cumeucement (:veirement)</i> 2981
<i>furmet (:parlet)</i> 2037	<i>cumencement (:briefment)</i> 3026
<i>petit (:dit)</i> 2129	<i>aoisement (:gent)</i> 3088
<i>marsdi (:lunsdi)</i> 2184	<i>Gerlant (:encloant)</i> 3326
<i>apelet (:veritet)</i> 2284	<i>poset (:vertet)</i> 3260, 3352
<i>furmet (:vertet)</i> 2388	<i>primier (:jenvier)</i> 3370
<i>abundement (:gent)</i> 2415	<i>guardet (:vertet)</i> 3454
<i>ordenement (:redutement)</i> 2447	
<i>alumet (:ret)</i> 2562	

Auxquels nous ajoutons *signe* 1316, ¹⁾ 1316, *bissexe* 2037, 2284, *embolisme* 2385, ce qui nous donne la somme de soixante-quatorze formes qui font leur nominatif sans *s* (voy. ci-dessous).

B. Nominatif pluriel masculin.

a. Rimes à formes anciennes.

<i>hume (:nune)</i> 251	<i>salvet (:costet)</i> 868
<i>divin (:Genesin)</i> 321	<i>ajuste (:De)</i> 939
<i>divin (:Latin)</i> 349	<i>poset (:stabilitet)</i> 984
<i>lung (:luin)</i> 386	<i>salvet (:vertet)</i> 1038
<i>divin (:fn)</i> 521	<i>frere (:pere)</i> 1275
<i>pose (:De)</i> 585	<i>divin (:Latin)</i> 1495
<i>curune (:De)</i> 621	* <i>enlacier (:*pechiet)</i> 1789
<i>plusur (:amur)</i> 719	<i>pecheur (:creatur)</i> 1812
<i>feeil (:cunseil)</i> 761	<i>mair</i> ²⁾ (<i>:desfaire</i>) 2032

1. *Signe* aux v. 1364, 1536, 1606, 1793 (=1312) ne compte pas.

2. Cette forme est refaite sur le nominatif du singulier; mais la terminaison est conforme à la règle.

<i>ciu</i> (:Mathiu) 2206	<i>glutun</i> (:raison) 2733
<i>divin</i> (:eclipsin) 2714	<i>concurrent</i> (:sutilment) 3004
<i>mescreant</i> (:disant) 2728	<i>guarni</i> (:di) 3148
<i>mastin</i> (:eclipsin) 2731	<i>aluet</i> (:vertet) 3248

Au total, vingt-six formes.

β. Rimes à formes modernes.

<i>malparliers</i> (:luiers) 117	<i>icels</i> (:marchels) 552
<i>luns</i> (:raisuns) 348	<i>*apelez</i> (:*tempestez) 793
<i>nuns</i> (:achaisuns) 478 ¹⁾	<i>truvez</i> (:demandez) 1190
<i>chrestiens</i> (:paiens) 489	<i>furmez</i> (:requerez) 2394
	<i>clers</i> (:regulers) 3006 ²⁾

Ainsi nous trouvons chez Philippe déjà neuf³⁾ formes plurielles avec un *s* ajouté, c'est-à-dire qu'un tiers des mots employés au pluriel ont revêtu la nouvelle forme. Pour ce qui est du singulier, la déclinaison est en pleine décomposition: nous comptons soixante-quatorze formes nouvelles sur quarante-six qui ont conservé l'*s*. Il faut, néanmoins, faire des restrictions. Comme je l'ai déjà exposé en discutant les rimes du Brandan, les noms propres se soustraient à la règle; et l'immobilité des attributs est probablement un phénomène syntactique. Il est vrai qu'une partie des mots qui nous présentent la forme moderne, ne sont pas de formation populaire; mais je doute fort qu'on puisse voir dans leur origine savante une raison satisfaisante de leur forme: ces mêmes mots se soumettent parfaitement aux règles de la flexion dans les dialectes de France. Il n'est pas moins évident que l'auteur ne pouvait rendre p. ex. *sagittarius* par *arcgetant* au lieu de *arcgetanz* que parce que la première forme s'accordait pleinement avec les habitudes de la langue dont il se servait. Il faut remarquer, en outre, que les

1. Même phrase 802, 1456, 1820.

2. 3220 = 3006.

3. La mesure ne nous donne pas d'exemples pour le pluriel.

mots nombreux en-*ment*, qui se trouvent dans notre liste, ne sont pas des reproductions serviles de mots latins que Philippe rencontrait dans les sources où il puisait; ils sont presque tous formés sur le thème de mots bien français, cf. *aoisement*, *cumencement*, *esmaïement* etc. Je crois donc que pour établir la proportion exacte entre l'emploi du *Brandan* et du *Comput* il faut laisser de côté les noms propres et les attributs¹⁾, mais compter tous les autres mots. D'après ce principe, le nominatif accuse les formes nouvelles dans la proportion de 11 pour cent chez Benoît, tandis que, dans le *Comput*, elles montent jusqu'à $48\frac{1}{3}$ pour cent; au pluriel, le *Brandan* donne $6\frac{2}{3}$ pour cent, le *Comput* $25\frac{2}{3}$ pour cent. Admettant même que nous écartions *signe*, *bissexe*, *emboïisme* et tous les mots en -*ment* sans exception, le résultat donnerait encore plus de 28 pour cent de formes modernes au nominatif singulier, c'est-à-dire plus que le double du *Brandan*. Chez les deux poètes le pluriel est plus conservateur; la différence entre eux est pourtant tout aussi grande qu'au singulier.

Après cet examen, on ne peut dire avec M. Mall (*Comp.* Introd. 98) que „en général Philippe s'est efforcé de suivre la règle et ne s'est permis des exceptions que dans les passages où il était pressé par la rime et par le mètre“. Nous souscrivons plutôt, pour ce qui regarde l'auteur du *Comput*, à l'opinion des éditeurs de *S. Gilles*, qui disent (p. XXI): „l'observation des règles de la flexion nominale n'est qu'intermittente et visiblement due à un effort du poète qui d'ordinaire se laisse aller au courant de la langue vulgaire“. Mais quand les mêmes savants ajoutent: „Il en est de même de son contemporain, l'auteur de la *Vie de saint Brandan*“, nous ne pouvons nous ranger à leur avis; il en est, en vérité, bien autrement.

1. Au singulier, non pas au pluriel. Si on comptait seulement les attributs pluriels avec *s* en regardant les autres comme des formes immobiles, on n'aurait certainement pas une proportion juste.

Etant donné la question que nous nous sommes posée au commencement de cette étude, nous pouvons donc y répondre affirmativement : déjà dans les premiers monuments on trouve des preuves frappantes du développement irrégulier de l'anglo-normand. A une époque où tout nous porte à croire que la flexion à deux cas commençait déjà à devenir un véritable archaïsme, nous nous rencontrons avec un auteur qui, s'il n'écrit pas le beau français, fait au moins usage d'une langue qu'il ne peut avoir appris de ses compatriotes. C'est donc à bon droit qu'on a soulevé des objections contre le nom de dialecte anglo-normand.

2. Déclinaisons du Brandan.

A. Masculins.

La marque distinctive de tous les masculins est le cas-sujet pluriel formé sans *s*.

Première déclinaison.

Le cas-sujet singulier se termine en *-s*. Cette déclinaison se divise en quatre classes :

1. Le cas-sujet du singulier se termine par un *-s* qui manque au régime :

Sing. S. <i>liuz</i> 1323 (<i>liu</i>)	Plur. S. <i>liu</i> , cf. <i>piu</i> 92
R. <i>liu</i> 91	R. <i>liuz</i> 35

Si le thème se termine en *-t*, l'*s* du nominatif se joint à ce *t* et pour les deux consonnes on n'en écrit qu'une, savoir *z* :

Sing. S. <i>sainz</i> 208,	Plur. S. <i>saint</i> ,
cf. <i>estreits</i> 169	cf. <i>mont</i> 1695
R. <i>saint</i> 13	R. <i>sainz</i> , cf. <i>morz</i> 45

2. La consonne finale tombe devant l'*s* :

Sing. S. <i>vis</i> , cf. <i>poestis</i> .1646	Plur. S. <i>vif</i>
R. <i>vif</i> , cf. <i>serf</i> 74	R. <i>vis</i> 45

3. La désinence du cas-sujet singulier est -*z* au lieu de -*s*:

Sing. S. <i>cunseilz</i> , cf. <i>fedeilz</i>	Plur. S. <i>cunseil</i> ,
77 (<i>soleil</i> 1755)	cf. <i>fetheil</i> 210
R. <i>cunseil</i> 6	R. <i>cunseilz</i> 73

4. La consonne finale tombe devant le *z* du nominatif. Cette classe unit les marques caractéristiques de la deuxième et de la troisième:

Sing. S. <i>jurz</i> 1480	Plur. S. <i>jurn</i> , cf. <i>enfern</i>
	1329
R. <i>jurn</i> 137	R. <i>jurz</i> 219

Les formes des trois dernières classes seront discutées plus bas. ¹⁾

Deuxième déclinaison.

Le cas-sujet se termine par -*e*; de très bonne heure un *s* est venu s'ajouter à ces mots, sous l'influence de la première déclinaison. Le *Brandan* connaît les deux formes.

Le nominatif sans *s* est prouvé par les rimes *hermite* (:*vitte*) 75, *fre(r)re* (:*ere, clere*) 85, 482, *prestre* (:*destre*) 208, *marbre* (:*arbre*) 490 et par l'hiatus pour *vostre* 878, *altre* 1339, *hermite* 1541, *eire* 1630.

La forme analogique est assurée par les rimes *peres* (:*freres*, r. pl.) 146, 155, 354, *leres* (:*freres*, r. pl.) 334, ce qui nous donne le type suivant:

Sing. S. <i>frere</i> 85, <i>freres</i>	Plur. S. <i>frere</i> 441
(cf. <i>peres</i> 146)	
R. <i>frere</i> (cf. <i>pere</i> 1820)	R. <i>freres</i> 333

1. Une cinquième classe a dû exister plus anciennement et s'est conservée en picard. Ce sont les mots dont le thème finit en *c* devant *e* ou *i* et en *ci* (*ti*) devant une voyelle:

brachius — *braz*, mais brachium — *brai* (= *tch*)
puteus — *puiz*, mais puteum — *pué*

Du moment que *é* se réduit en *is* (*z*), ces mots rentrent dans le groupe des mots indéclinables. (Pourquoi *puiz*, mais *braz*, *laz*?)

Troisième déclinaison.

Elle comprend les mots dont le thème même change dans les différents cas; généralement il y a déplacement de l'accent tonique, comme dans *sire* — *seignur*. S'ils se terminent autrement que par *s*, l'ancienne langue l'ajoute souvent. Les deux rimes qui nous permettent d'en juger, ne montrent pas d'*s*.¹⁾ Les mots qui suivent cette déclinaison, sont *abes* 32 etc. *abeth* rég. 13 — (*cumpainz*) *cumpainum* s. pl. 1493, *cumpainums* 642 — (*emperere*) *empereur* r. s. 270 — *fels* 529, 1281, *felun* s. pl. 67 — *graindres* 1004, *greignur* r. s. 1580 (*graindre* 1250), *greinurs* r. pl. 471 — *grips* 1007, 1025, *gripun* r. s. 1018 — *hoem* 126 etc., *hume* r. s. 278 — *meindres* 1003, *menur* r. s. 1236 — (*Piere*) *Perunt* r. s. 1031 — *sire* 1068 (*seignur* 1579), *seignur* r. s. 524, *seignur* s. pl. 690.

Quatrième déclinaison.

Elle comprend les mots indéclinables, c'est-à-dire ceux dont le thème se termine par une sifflante, *tens*, *puiz* etc.

B. Féminins.

La marque distinctive des féminins est le cas-sujet du pluriel toujours terminé en *s*.

Première déclinaison.

Ce sont les mots qui finissent par un *e* atone. Ils ne prennent jamais d'*s* au nominatif singulier.

Sing. S. <i>terre</i>	Plur. S. <i>terres</i>
R. <i>terre</i>	R. <i>terres</i>

Deuxième déclinaison.

Le thème finit par une consonne ou une voyelle accentuée. Ces mots ajoutent souvent un *s* au nominatif; le *Brandan* ne possède pas cette forme, témoin les rimes

1. Voir p. 10.

heritet (*deseritet*) 51, *rien* (:bien) 411, *seid* (:cunreid) 788, *nef* (:suef) 1552, *voluntet* (:plentet) 1764.

Sing. S. *poür* 899 Plur. S. *poürs*

R. *poür* R. *poürs* 1175

La seule exception est *aaliz* au v. 1, mais dans les noms propres féminins de ce type l's est la règle en ancien français.

La troisième déclinaison (*suer*) ne se présente pas dans le *Brandan*. La quatrième comprend les mots indéclinables, voy. p. 8.

Le vocatif prend généralement la forme du nominatif, cfr. *dolenz* (:turmenz) 1255, *chers* (:volunters) 1535, *frere* pl. (:cre) 987. Dans *seignurs* (:g^heinurs) 472 nous avons un exemple d'un régime employé comme vocatif. Dans le corps du vers il y a hésitation entre les deux formes, comme pour le cas-sujet.

Le génitif latin a laissé une trace dans le substantif *paschar* 843.

Les adjectifs et les participes sont immobiles dans les propositions neutres, voy. *est cumandet* (:mandet) 830, *fust celet* (:estelet) 1277, *fud ajurnet* (:turnet) 1485, cf. dans le vers *el* (= il) *est gref* 128.

3. Sur vis-vif.

Il s'agit de savoir si les formes du type *vis-vif* sont vraiment celles de notre poète, c'est-à-dire si les formes telles que *vifs*, *luncs* etc. ne sont que des variétés de graphie, dues au copiste, ou si elles existaient dans la bouche du peuple. Il ne faut pas s'attendre à voir traiter ici cette question dans toute son étendue. Elle en soulève d'autres d'une très grande portée, notamment celles des groupes de consonnes admis par l'ancienne langue et de l'e dit d'appui; je ne me sens pas de force à entrer dans une telle discussion. Je me bornerai donc à examiner les formes que nous présente la graphie du *Brandan* et à les comparer à celles des

plus anciens poètes normands, me restreignant pour ceux-ci à l'étude des rimes dans le *Comput*, le *Sermon en Vers*, l'*Eneas*, *S. Nicholas*, la *Conception* et le *Brut*. J'ajouterai, sur l'histoire de ces formes, quelques réflexions qui serviront au moins à préciser la question.

Dans le *Brandan*, les consonnes ont disparu dans les mots suivants:

vifs (:amis) 45
cors (:fors) 217 etc.
cols (colaphus) : (*vols*) 510
os (opus) : (*cros*) 636
tens (:sens) 785
poestis (:parais) 1646
nefs = *neis* (:reis) 1675
(*hoste* : *coste* 1659 cf. *asolt* : *volt* 345).

Nous ne pouvons, par conséquent, voir une intention du scribe de faire rimer ensemble les deux consonnes dans les rimes *dras* : *raps* 461, *voluntis* : *sultis* 87 (ms. O). L'écriture nous donne les deux formes:

1. Avec la consonne	2. Sans la consonne	3. Cas-régime du sing.
<i>enfers</i> 1207, 1327		<i>enfern</i> 65 etc.
<i>iverz</i> 1240, <i>ivers</i> 421		<i>turn</i> 138
<i>jurs</i> (:gurz) 219 etc.		<i>jurn</i> 137
<i>blanz</i> 410	<i>blancs</i> 499, 1675	<i>blanc</i> 699
<i>sanz</i> 941		<i>sanc</i> 1292, <i>banc</i> 282
	<i>luncs</i> 461	<i>lunc</i> 785, 1159
<i>dras</i> 29, 462, 828, etc.		
<i>os</i> 636	<i>raps</i> 461	<i>hanap</i> 315
	<i>grips</i> 1007	
	<i>gabs</i> 1287	
<i>cols</i> 510	<i>colps</i> 937, 1021	
<i>plums</i> 1366		<i>plum</i> 1410
<i>cors</i> 217 etc.		
<i>tens</i> 867 etc.		
<i>chaitis</i> 1338	<i>vifs</i> 45	

1. Sans la consonne	2. Avec la consonne	3. Cas-régime du sing.
<i>baillis</i> 452	<i>bofs</i> 1146	<i>buf</i> 597
<i>poestis</i> 1646	<i>neifs</i> 1533, <i>nefs</i> 1675	<i>blef</i> 264
		<i>serf</i> 74
<i>fuz</i> 461		<i>fust</i> 175, <i>post</i> 1375
<i>noz, voz</i> 756, 860 etc.		(<i>nostre</i>)
<i>cez</i> 285		<i>cist</i> 27

Les rimes accusent clairement la chute de *p* (*b*) et *f* (*v*)¹ : *colps*, *bofs* n'était donc pas la prononciation de l'auteur. Nous nous trouvons seulement en présence de *blancs*, *loncs*, à côté de *blanz*, *lonz*. Ces dernières formes sont intéressantes; comme on le verra plus tard, une prononciation *blanz* (*z* pour *s*) prouverait la chute de la consonne finale du thème, mais comme le scribe confond *s* et *z*, on n'en peut tirer une déduction. On n'a pas non plus le droit de dire que puisque Benoit disait *vis*, il prononçait aussi *lous* : les consonnes ont pu tomber à des époques différentes.

J'ai cité *hoste* de *hospitem*. Evidemment, *hoste* et *vis* sont des cas bien distincts. Nous commencerons par les mots paroxytons. Les groupes de consonnes résultant de la chute de la voyelle sont:

cs—gs
ts—ds
ps—bs
fs—vs
ls—ls
ns—ñs
ms—rs

pour les verbes *ct*, *gt* etc.; de plus, des groupes de plusieurs consonnes, comme *mpt*, *rts* et d'autres. Sous l'influence assimilatrice de l'*s* *gs*, *ds* et *bs* se changent en *cs*, *ts* et *ps*; *ts* est resté (= *z*), de même *ls*, *ns* et *rs*. Les combi-

1. La rime *vifs* : *amis* 45 ne suffit pas pour démontrer la chute générale du *c*, puisque *amis* fait à l'accusatif *ami* et non *amic*.

naisons avec une consonne mouillée *ls* et *ñs* persistent sous la forme de *lz*, *ñz* (voy. ci-dessous); *vs* (*fs*) a dû rester pendant un certain temps, puisqu'il a donné *us* en picard et en wallon; *ms* reste en se changeant en *ns*.

Quant aux autres groupes, *cs* (*gs*), *ps*, comment ont-ils été traités? Ils existaient déjà en latin, mais nous voyons que les langues romanes ont éprouvé le besoin de s'en débarrasser : les groupes latins ont été écartés. Au V^e siècle le gallo-roman est inondé par un flot de mots étrangers qui le mettent encore une fois en face de ces dures combinaisons. La langue les rejette toujours, c'est au moins ce qu'on peut affirmer pour *cs* et *ct*, cfr. *Saxonum* — *Saisne*, brachisme — *braisme*, *bresme*. Plus tard arrive le moment où la voyelle de la dernière syllabe tombe; la voyelle de l'avant-dernière a déjà disparu. Dans les deux cas la chute doit avoir eu lieu à des époques différentes, probablement selon la nature de la voyelle; d'après Stengel (*Zeitschrift* I, 116) l'*i* de *facit* est tombé avant l'assibilation du *c*, l'*e* de *tacet* après¹⁾. On peut ajouter que l'*o* de *saccos* est tombé à une époque où le *c* avait perdu la faculté de s'adoucir en *y* (*yod*) devant une consonne, autrement *saccos-sacs* aurait donné *sais* au lieu de *sas*.

Si maintenant nous nous transportons au temps où nous pouvons avoir des données précises sur ces consonnes, c'est-à-dire à l'époque où commencent les textes rimés, nous voyons certainement rimant ensemble des mots ayant la même consonne devant l'*s*, comme *dras* : *raps* dans le *Brandan*; mais, dans un bien plus grand nombre de cas, la rime serait détruite par la restitution de ce son. Il est vrai que les graphies telles que *vifs*, *gabs* fourmillent dans les textes; mais le nombre de formes à consonne supprimée est bien supérieur, et on comprend facilement que si le scribe

1. M. G. Paris ne partage pas l'opinion de M. Stengel sur ce point.

prononçait au nominatif *sas*, à l'accusatif *sac*, il y avait pour lui une grande tentation de reproduire au cas-sujet cette consonne qu'il voyait appartenir au mot sans pouvoir se rendre compte de la cause de son absence.

L'orthographe nous faisant défaut, il faut donc s'en tenir aux rimes seules.

La chute des consonnes est attestée dès les plus anciens textes rimés :

Sermon en Vers: *chaitis* (:parais), strophe 2

cfr. *salt* (= salvet) : *vait*, str. 62

[*periz* (= *perilz*) : *repleniz* str. 18 est un cas différent].

Comput: *luns* (:raisuns) 348

dus (= *duc* + *s*) : *Romulus* 712.

Eneas : *haubers* (:ahers) pag. 6

vis (= vivos) : *amis* p. 17

gas (:Eneas) pp. 41, 55

pensis (:assis) p. 48

dras (:Eneas) p. 53

cors (:fors) p. 57.

S. Nicholas : *cheitis* (:pris) v. 664

cheitis (:trespoestis) 670

hanas (:Nicholas) 831

dras (:Nicholas) 852, 968.

Conception: *sers* (= servos) : *divers* p. 43

dras (:feras) p. 66

fuz (:venuz) p. 75

poastéis (:paradis) p. 77

vis (:mis) p. 81.

Brut : *caitis* (:pais) 219

fus (:agus), lisez *fuz* (:aguz) 327

vis (:ocis) 491

fuitis (:conquis) 777

rans (=rang + s) : *cumbatans* 4378¹)

1. Suspect à cause de *cumbatans*, qui devait se prononcer, au temps de Wace, *cumbatanz*.

nes (=naves) : *remes* 6972

cols (=colaphos) : *sols* (part. passé de *soldre*) 9578

dras (:gras) 10595

dras (:as) 10856

haubers (:fers) 13351

vis (:dis) 13696

Malheureusement, les rimes du *Comput* n'ont pas une valeur absolue, puisque Philippe se contente souvent d'assonances (voy. Mall, *Introd.* 27). Quant à Wace, il est vrai qu'on trouve quelquefois chez lui des rimes qu'on pourrait être tenté d'attribuer à la négligence du poète; telles sont, dans la *Conception*, *letre* : *maistre* p. 48, *dras* : *ars* p. 82, et dans le *Brut*, *force* : *Escoce* 1885, *presse* : *traverse* 12793. Toutefois, comme il s'agit toujours d'un *r* — ou d'un *s* —, on peut y voir un phénomène de phonétique; en tout cas, le nombre de ces rimes est trop insignifiant pour rien enlever à la force démonstrative des autres. Remarquons que si nous acceptons comme exactes les deux rimes du *Comput*, elles nous fournissent justement, pour l'Anglo-normand, les exemples qui nous manquent dans le *Brandan* : *dus* et *luns* montreraient un *c* (*g*) tombé.

Chez Chrétien les consonnes ont toutes disparu.

Il résulterait donc des rimes que nous venons de citer, que dans les plus anciens textes normands rimés — tant anglais que français — *p* (*b*) et *f* (*v*) ne se prononçaient pas devant l'*s* de la flexion; selon toute probabilité *c* (*g*) avait eu le même sort. Nous en concluons que si plus tard on disait véritablement en Angleterre¹) *vifs*, *draps*, cette prononciation n'est pas le reste d'un ancien état de la langue, conservé dans la Grande-Bretagne après avoir disparu sur le continent, mais une forme d'analogie de création récente. Ici, comme toujours, la langue d'outre-Manche aurait alors

1. Cette graphie se rencontre surtout dans les mss. anglo-normands.

devancé la langue du continent; il se passa des siècles avant qu'on dit en France *sac* (écrit *sacs*) au pluriel au lieu de l'ancien *sas*.

Nous avons vu qu'à l'époque de la formation du gallo-roman les combinaisons en question furent rejetées par la langue. D'autre part, nos recherches ont à peu près prouvé que dès le commencement du XII^e siècle elles n'existaient pas non plus. Mais dans l'intervalle? Suchier (*Sermon en Vers XXXVIII*, note) semble donner à cette question une réponse négative; ce qu'il dit n'est pourtant pas absolument clair. Je n'ose pas émettre une opinion arrêtée sur un point aussi délicat, voici seulement quelques réflexions qu'on peut faire à ce sujet.

Pour les mots où l'avant-dernière voyelle est tombée, il semble nécessaire de supposer qu'il y a eu une époque où toutes les consonnes ont été prononcées. Quand *hospitem* donne *hoste*, tandis que *hostem* donne *host*, quand *dubitum* devient *doute*, *male-habutum* *malade*, cet *e* d'appui n'a pas de raison d'être, si l'on n'admet pas l'existence des formes comme **hosp'te*, **dub'te*, **malab'de*. Maintenant, quand les groupes de consonnes sont produits par la chute de la dernière voyelle, nous ne voyons jamais cet *e*: *rumpit* — avec le groupe *mpt* — donne *ront*, cfr. *computum*, avec le même groupe, donnant *conte*; *confirmet* (*rmt*) fait *confert*, cfr. *dormitorem* (*rmt*) — *dormëour*. Il faut pourtant se garder d'en rien conclure: il est fort probable que la langue n'a pas toujours eu dans le cours de son développement les mêmes exigences à cet égard. La forme souvent citée du *Roland*, 2109: *chevalzt* en est une bonne preuve, comme nous montre la forme *culzt* au v. 2682 du même poème, et la graphie analogue du Psautier d'Oxford (Cod. Cott.) dans *encerzt*, *escolorzt*¹), le *z* a ici sa pleine

1. Koschwitz, *Zeitschrift II*, 482.

valeur de *ts*, et ces mots nous présentent par conséquent les combinaisons *lstst* et *rtst* dans une seule et même syllabe.

Si la langue a pu supporter de telles accumulations de consonnes, rien n'empêche de croire qu'à une certaine époque on ait dit aussi *vifs*, *sacs*: ces formes seraient alors intermédiaires entre *vivos*, *saccos* et *vis*, *sas*. Le XII^e siècle ne les connaît plus.

Sur *cunseilz*-*cunseil*.

La question du *z* après *l* et *n* a été discutée dernièrement par M. Horning¹⁾ et par M. Gröber²⁾. Après ces deux importants articles on peut regarder comme définitivement établi 1^o que le *z* a ici la valeur de *ts*, 2^o que les mots des types *cunseilz*, *besoignz* ont une consonne mouillée au sujet comme au régime. Le procédé phonétique par suite duquel le *z* s'est produit à la fin de ces mots au lieu de *l's* qu'on s'attendrait à y rencontrer est expliqué par Gröber — contrairement à l'opinion de Horning, qui a méconnu la nature de la consonne mouillée — par l'intercalation d'une muette entre les deux continues. Il rappelle à ce sujet le passage de Merkel, cité par Koschwitz³⁾, suivant lequel «après *l* et *n* les organes de l'articulation trouvent plus de facilité à prononcer *ts* que *s*». Pour Koschwitz, qui est d'avis que *-ilz* et *-inz* n'ont jamais eu de consonnes mouillées, cette tendance générale explique suffisamment la présence du *t*; mais il faut remarquer que du moment qu'on a affaire à deux consonnes si différemment articulées qu'un *l* palatal et un *s* dental, la chose n'est pas tout-à-fait aussi simple. Le dialecte catalan parlé à Valence⁴⁾, qui

1. *Studien* IV, 627.

2. *Zeitschrift* VI, 486 (compte rendu de l'article de M. Horning.)

3. *Ueberlieferung und Sprache der Chanson du Voyage de Charlemagne à Jerusalem et à Constantinople*. Heilbronn a/N. 1876.

4. J'ai pu étudier ce dialecte d'après la prononciation de quatre personnes; trois d'entre elles intercalaient toujours le *t*.

présente le même phénomène — on dit *ul'ts* pour *ulls*, *añ'ts* pour *anys* — nous fournit peut-être la bonne explication : dans ce dialecte le *ts* après *l* et *n* mouillés est légèrement palatalisé. Si l'on admet que l'ancien français a procédé de même, c'est-à-dire que la palatale a agi sur l'*s* suivant, l'intercalation du *t* est parfaitement naturelle. Ce *ts* — qui aurait, comme dans le dialecte de Valence, une siffiante denti-palatale — a bien pu exister simultanément avec la chuintante *ch* qui a probablement précédé le *c* (*ç*) français, et qui est restée en picard. Le *t* une fois bien fixé, l'*s* a pu se simplifier en devenant une dentale, quoique les sons précédents restent mouillés.

Quoi qu'il en soit de cette explication, c'est un fait bien établi qu'en français le *t* s'est introduit après les consonnes mouillées; par contre, nous ne le trouvons pas, en règle générale, après *l* et *n* dentaux. On sait que les différentes langues n'ont pas, à cet egard, les mêmes tendances; il y en a qui allègent leur prononciation par l'intercalation du *t*, il y en a d'autres qui préfèrent mettre les deux consonnes en contact immédiat. Le provençal laisse tomber le *t* après *n* dès les plus anciens textes, le catalan dit *dolens*, *mols*, *ars*, tout en écrivant *dolents*, *molts*, *arts*¹⁾; en italien, le dialecte de Rome intercale un *t* dans les groupes *ns* et *rs* : *pensare* est prononcé *pen'tsare*, de *prendersi* on a fait *prendert'si*, phénomène inconnu au toscan; l'allemand conserve toujours le *z* dans des mots où il a disparu dans les langues scandinaves; la forme vulgaire allemande *halts* (= *hals*), citée par Gröber et Lücking²⁾, nous montre aussi un *t* de création moderne. Il résulte de cela que cette intercalation est, pour ainsi dire, une question de goût³⁾;

1. La muette tombe aussi quand elle est finale.

2. *Die ältesten französischen Mundarten* (Berlin 1877) p. 132.

3. Quand le provençal et le catalan laissent tomber la muette après la nasale, on n'a certainement pas besoin de supposer, pour expliquer ce phénomène, que la voyelle précédente ait été nasalisée: *dolens*, *mols*, *ars* ne peuvent être séparés (cfr. Gröber, l. c.)

et sans chercher plus loin la cause de ce phénomène, on peut donc se contenter de dire que le français n'a pas, en général, éprouvé le besoin d'alléger les groupes *ls* et *ns*; ils sont restés tels quels, excepté dans quelques cas spéciaux. Ce sont les mots à nasale redoublée, comme *anz* de *annus*, et ceux qui se terminent en latin par *-rnus*, p. ex. *diurnus* — *jurz*.

M. Gröber attribue cependant l'absence du *t* à des raisons plus intimes. Il part du principe qu'en ancien français les groupes *ls* et *ns*, tout comme les groupes *ls* et *ns*, devaient intercaler la muette; ainsi pour lui *anz* et *jurz* représentent, non pas l'exception, mais la règle. Si le *t* ne paraît généralement pas dans ces combinaisons cela est dû à un développement particulier des consonnes précédentes: *l* est devenu un „*l* faible“ (cfr. le changement postérieur en *u*), *n* s'est changé en nasale gutturale (*ñ*); dès lors, le *t* ne se produit pas. Je ne m'occuperai ici que de la dernière partie de cette explication. Elle a pour base la théorie de Böhmer (*Studien* I, 609 et suiv.) sur le développement des sons nasaux français: ce savant suppose, comme on sait, que la nasalité des voyelles a pour source unique un *n* guttural, comme il y en a originairement dans *franc*, *lance*, c'est l'*n adulterinum* des grammairiens latins, le *ng* allemand; les autres nasales auraient dû se transformer toutes en cette consonne afin de pouvoir agir sur la voyelle dans le sens indiqué. Mais cette théorie est-elle vraisemblable, ou, à tout le moins, est-elle assez bien établie pour pouvoir servir à de pareilles déductions? Böhmer rappelle que le latin nous présente les deux nasales, dentale et gutturale; il est donc tout naturel que le français les ait possédées aussi, mais cela ne nous explique pas comment et par quelle raison la dentale, qui était beaucoup plus fréquente, aurait été absorbée par l'autre. Böhmer ne donne pas de preuves de son hypothèse, il dit seulement (l. c. 610): »*antre* (avec un *n* dental) ne s'est pourtant pas changé immédiatement en

âtre, ni *vantet* en *vâte*, pas plus que *âcre* ne provient d'ancora prononcé avec une nasale dentale. Ce n'est que d'une prononciation *ancora* qu'on a pu parvenir à *âcre*; de même *âtre* suppose nécessairement une forme intermédiaire *ântre*. Donc (?), l'*â* français, sorti de l'*a* latin, a été précédé de la combinaison *an̄*¹). Cela veut dire qu'on aurait prononcé *alant*, *cañp*, *saint* (= *alangt*, *cañgp*, *saingt*) — car si *ñ* seul peut créer une voyelle nasale, il faut étendre le même changement à la labiale de *camp* et la palatale de *saint* — mais que dans un mot comme *camp*, ayant un groupe de consonnes d'articulation homogène, on ait brisé cette unité pour dire *cañp*, cela jure singulièrement avec l'esprit d'assimilation si fortement accusé dans l'ancien français.

La nasalisation des voyelles nous présente un fait d'assimilation régressive. En prononçant un son on se prépare inconsciemment à articuler celui qui suit; à cet effet, on donne aux organes de l'articulation une forme qui s'approche autant que possible de celle qui est demandée par ce son. Pour les nasales, le palais mou, qui en s'abaissant laisse passer l'air dans le nez, ce qui produit la résonance nasale, n'attend pas que vienne la consonne; il change de place pendant qu'on en est encore à prononcer la voyelle; du moment que cela se produit, la voyelle cesse d'être orale. Ce développement peut avoir été facilité par une prononciation faible des consonnes. Si cela est exact, doit-on borner à une seule consonne la faculté de communiquer son timbre à la voyelle contiguë? Il est plus naturel de supposer qu'elles ont toutes été en jeu, et que *franc*, *saint*, *allant*,

1. Böhmer (l. c. 614) retrouve cette même consonne dans la prononciation actuelle d'une voyelle nasale devant une gutturale dans l'intérieur du mot: *brancard* serait *brāncar* (= *brāngcar*). Mais cette prononciation n'est certainement pas correcte.

camp ont passé par *frānc*, *sāiñt*,¹⁾ *alānt*, *cāmp* avant d'arriver à *frā*, *sē*, *alā*, *cā*.²⁾

En tout cas, tant que la théorie de Böhmer ne sera pas appuyée par des preuves convaincantes, on attribuera difficilement le fait que le *z* ne se produit pas après *n* simple à la présence d'une nasale gutturale. Il s'ensuit qu'on ne peut pas partager l'opinion de M. Gröber sur *anz*, *jurz*: d'après lui, *nn* (*mn*) et *rn* seraient les seules combinaisons où l'*n* fût resté dental, ce qui expliquerait la présence de *z* au lieu d'*s*. Nous laisserons de côté, pour le moment, les mots du type *jurz*, qui sont susceptibles d'une explication particulière. Pour *anz*, deux autres explications ont été données, l'une par Lücking (*Mundarten* 261), qui attribue le *z* à la force de l'analogie des mots nombreux en *-nz*, l'autre par Horning (l. c.), qui en trouve la cause dans le dédoublement de l'*n*. La première est fort tentante, et les rapprochements faits par Lücking de *tiranz-tirant*, *paisanz-paisant* d'une part, et *guanz-guant* de l'autre, militent fortement en sa faveur, d'autant plus qu'on retrouve cette tendance à ajouter un *t* après *n* dans beaucoup d'autres mots: *chambellant*, *Jerusalant* (voy. Diez, Gramm. I³, 452), *sanz* (= *sine* + *s* adverbial) etc. Cependant, d'après M. Paris (conférences) les mots en *-nt* ne peuvent figurer dans la question qui nous occupe: ce sont tous ou des noms propres ou des mots savants. *Paisant* ne vient pas de **pagisanus*, c'est le participe d'un ancien verbe *paisier*, *sanz* remonte probablement à un autre type que *sine*, cfr. l'italien *senza*,³⁾ la forme *dant* provient du nominatif *danz*. Enfin *anz*, le mot le plus usité de ce groupe, n'a jamais donné *ant* au régime, ce qui détruit complètement l'explication de M. Lücking.

1. Avec une diphthongue nasale comme en portugais moderne, voy. *Rom. XII*, 38.

2. Cfr. G. Paris, *Rom. XI*, 605.

3. D'autant que *sine* + *s* a donné régulièrement *seins*, cfr. *sains*, *Geste de Liège* 36.

On ne s'explique pas comment l'analogie se serait fait sentir seulement au cas-sujet.

Nous dirons donc avec M. Horning que ces mots doivent leur *z* à la double consonne. Quoique exclue du groupe *ns*, la muette a pu se produire régulièrement après une consonne redoublée, c.-à-d., après une consonne énergiquement articulée: **anns* ne signifie pas autre chose. *Dominus* est devenu **domnos*, **donnos* avant la chute de l'*o*.

Reste enfin le groupe *rn* : *jurz*, *carz* (= *carn* + *s*) etc. On ne verra plus dans le *z* de ces mots un signe purement conventionnel, destiné à marquer la chute de l'*n*¹); et si l'on accepte le résultat de la discussion qu'on vient de lire, on hésitera, au moins, à considérer le *t* comme provoqué par *n*²). Il est vrai que le cas n'est pas absolument analogue : dans **jurns* nous avons un groupe de trois continues, et dans cette accumulation de consonnes la prononciation peut avoir été allégée par l'intercalation de la muette. Cependant une autre explication semble préférable. Une combinaison de consonnes incompatible avec la langue peut être écartée de deux manières: ou l'une des consonnes tombe, ou bien l'une d'elles est remplacée par une autre plus facile à prononcer dans l'ensemble. Un groupe de trois continues changera, à cet effet, une des consonnes en muette; c'est là ce qui est arrivé, je crois, à **jurns*: l'*n* a été remplacé par la muette correspondante *d*, qui s'est changée immédiatement en *t* sous l'influence de l'*s*: **jurns* — *jurts* (= *jurz*). Nous avons une belle analogie dans le groupe *rmr*, où la labiale muette a été substituée à la nasale *m* : *marmor* — **marmre* — *marbre*. On ne peut objecter qu'alors *vermis* — **verms* aurait dû donner *verps*. Le procédé de substitution n'est employé par la langue qu'au

1. Cfr. Mall, *Comput* 105; Meister, *Die Flexion im Oxforder Psalter* 97.

2. Cfr. Koschwitz, *Zeitschrift II*, 488.

cas où il en résulte des groupes qui lui sont familiers : *rbr* se retrouve dans *arbre*, *rts* (= *rz*) est des plus communs ; mais quoi qu'il en soit des formes telles que **corps* (voy. ci-dessus), on peut affirmer que la combinaison *rps* n'a pas été affectonnée par la langue française.

Les exceptions apparentes qu'offrent les mots des types *anz-an* et *jurz-jurn* ainsi écartées, on acceptera l'explication de Horning pour *fedeilz*, *peilz* etc. : *l* s'est transformé en *l* mouillé sous l'influence de l'*i* qui précède. La confusion dans la langue actuelle entre *-il* et *-it* (*-ij*, *-i*) — on dit *genti* mais *gentijom'* (*gentilhomme*), *cil* mais *sourci* — tient évidemment à la même cause. M. Vising (77) s'appuie sur quelques rimes chez un auteur anglo-normand, *Gaimar*, (*apostoile* : *escole*, *regne* : *Mercenne* etc., voy. p. 87) pour prouver que cette explication n'est pas satisfaisante. Il dit : „L'*l* et l'*n* sont souvent confondus avec l'*l* et l'*n*¹). M. Horning croit que ce n'est qu'après *i* (Rom. Stud. IV, 629 et suiv.), et cela peut être appliqué au *Brandan* aussi, mais dans *Gaimar* il se présente d'autres exemples qui prouvent que l'on ne peut mettre cette confusion en rapport avec l'*i* précédent.“ C'est une erreur : les mots où l'*l* et l'*n* se trouvent entre deux voyelles n'ont rien à faire avec la théorie de Horning et, de plus, ce sont presque tous des noms propres ou des mots savants, lesquels sortent du cadre régulier de la langue. En tout cas ces exemples ne regardent que l'anglo-normand.

Plus tard, *lz* se simplifie en devenant *lz* ou *z*. Les exemples les plus anciens du dernier développement sont *periz* (= *perilz*) : *repleniz*, *Serm. en V.* str. 18 et la forme fréquente *fiz* pour *filz*. Gröber a tenté d'ébranler les résultats obtenus par Horning ; *genolz* : *volz* (= *vultus*) ne serait pas une preuve convaincante, cette rime pouvant se lire *genouz* : *vouz*. Mais cette objection est mal fondée. Il faut,

1. Dans le *Brandan*.

au contraire, poser en principe, qu'un *l* mouillé ne se vocalise jamais en *u*, il faut passer par *l*. L'*l* dental se prononce en appuyant le bout de la langue contre les gencives supérieures, le dos en est à peu près horizontal. Si le dos est baissé, le son devient plus sonore et plus mâle; plus on baisse la langue, et plus l'espace entre le palais et la langue prend la forme d'un cône, à la base large, fermé par devant par la langue qui touche toujours aux gencives. Les différents degrés se retrouvent en français, en catalan, en anglais, en portugais¹). Ce n'est que dans cette position que le timbre de la liquide devient assez sourd pour qu'un échange avec *u* soit possible. Or, cela ne peut jamais se produire pour l'*l* mouillé. Il est prononcé avec le milieu de la langue pressé contre le palais; aussitôt que la langue tenterait de s'abaisser, elle serait forcée de quitter cette position : l'*l* mouillé n'existerait plus.

Dans le *Brandan*, cette simplification est attestée par une rime, *travailz : calz* 1173; au contraire, *iuenilz : perilz* 407 ne se prêtent à aucune déduction.

Comme élément de flexion le *z* remonte, d'après ceci, à six²) sources différentes :

1. *t* (*d*) + *s* : *ardanz, fiz* (fidus).
2. *ʔ* + *s* : *conseilz*.
3. *l* (changé en *ʔ*) + *s* : *fedeilz*.
4. *ñ* + *s* : *besuignz*.
5. *nn* + *s* : *anz, danz*.
6. *rns* devenu *rts* : *jurz*.

Pour les mots où le *z* est de rigueur la prononciation *ts* est attestée toutes les fois qu'ils se trouvent à la rime, voy. *Benediz* (= *Beneviz*) : *feiz* 8, **iurz* (: *gurz*) 220; les

1. Devant une consonne, p. ex. *alto*.
 2. *Crignz*, donné par Horning comme exemple du *z* après un *n* changé en *ñ*, provient probablement d'une forme *crineus*, cfr. *la crigne*.

mots avec une consonne mouillée originaire avant le *z* ne riment qu'entre eux. Le texte donne aussi le *z* avec une très grande régularité; les quelques exemples d'un *z* ou *s* mal placés doivent être attribués au copiste, qui ne distinguait plus les deux sons mais prononçait toujours *s*: la graphie *perchez* 1208 pour *perches* en est une preuve frappante. *Anz* ne se trouve que dans l'intérieur du vers, où il est écrit toujours avec *z*, p. ex. 719, 736 etc., de même *danz* 8, *donz* 194. Pour les cas facultatifs, notons *peilz* 1534 en comparant la rime *peil*: *soleil* 1756, de plus *juvenilz* (: *perilz*) 407, *fetheilz* 77, 206, 242 etc.

Adjectif.

La flexion des adjectifs suit fidèlement celle des substantifs, nous ne les traiterons donc pas d'une façon particulière. Nous dirons seulement quelques mots sur les adjectifs de la troisième déclinaison latine, dont l'histoire offre quelques particularités.

I. Genre.

Ici comme dans la déclinaison, l'anglo-normand s'est développé plus rapidement que la langue du continent. Le *Brandan* nous présente le plus grand nombre de ces adjectifs avec la nouvelle forme en *-e* au féminin. Pour *dulce* 557, 704, 997, *fole* 921, 1414, *comune(ment)* 1818 (*comunament* 113), cette désinence n'a rien d'extraordinaire; c'est la seule forme qu'aient jamais eue ces adjectifs en français. Il n'en est pas ainsi des autres. Voici les formes que nous fournit notre texte:

grande.¹⁾ De la liste donnée par Vising (99) il faut rayer le v. 387 (*veient brebiz en granz* (= *grant*))

1. Voy. sur l'emploi de cette forme dans les plus anciens monuments Hugo von Feilitzen: *Li vers del juise. En fornfransk predikan.* (Upsala 1883) p. LXIV. M. Feilitzen se refuse à regarder *grande* comme „uralt“ (Suchier, *Aucassin und Nicolette*, p. 70). Il me semble, pourtant, que *grande*, avec un *d*, ne peut remonter qu'à

fuisun), et ajouter 389 (*grandes*), 1419 (*grande*), 1462 (*grande*), 1647 (*grandes*), 1693 (*grande*). Pour 1754 le texte n'est pas sûr.

forte 896, 1704,

et pour les participes présents:

esculante 177, ²⁾

curante 178, ²⁾

dormante 895,

senglantes 944,

flamantes 1009,

trenchantes 1010,

puante 1105,

fumante 1106.

A côté de ces formes nouvelles on trouve les formes étymologiques :

grant. Voy. les exemples chez Vising et ajoutez 275, 379, 387 (*granz* pour *grant*), 888, 909 (*la flamme est grant*), 1107, 1169, 1308, 1462 (*grande* pour *grant*), 1781.

quel, quels est la seule forme au féminin, voy. 66, 231, 232 etc.

tel 1435. Au v. 890 *qui* (= *que*) *quart tel cumpainie*
T, A et Y sont d'accord pour donner *cele* (Y *iccle*).
ardant ⁴⁾ 1124, 1128.

*granda; si le féminin était formé sur le masculin français, nous aurions *grante, comme verte de vert mais verde (*Auc. und Nic.* l. c.) de *virida (cfr. Förster, *Aiol et Mirabel*, p. 461).

2. Les mss. varient beaucoup: L *sculance-curance*, O *sculante-curant*, T *scrillante-crirante*, A *colante-flotante*, Y *escolante-esculante*.

3. Vising (68) voit aussi dans *ardant* 1404 (*puis me fulent od lardant pel*) un adjectif féminin: »Le *pel* du vers 1404 est sans doute pellis, car il n'y a guère de sens, si on veut l'expliquer par palus.« Pour quoi cela? Je trouve, au contraire, le sens très bon: »ils me foulent, me malmènent avec un pieu ardent.« L'emploi de l'article est de règle où il s'agit de l'instrument qui sert géné-

II. Déclinaison.

La déclinaison féminine des formes sans *-e* de ces adjectifs soulève une question qui, je le crois, mérite d'être étudiée de plus près. On sait que d'après la théorie de M. Paris les substantifs féminins de la troisième déclinaison latine, p. ex. *navis*, avaient déjà perdu leur *s* avant l'époque des premiers monuments français; de même les nominatifs *vertut*, *cour* etc. sont des formes primitives auxquelles est venu s'ajouter plus tard l'*s* du cas-sujet masculin. Comment les adjectifs se comportent-ils à cet égard dans notre poème et dans le dialecte (anglo)normand en général? Les éditeurs de textes critiques n'ont pas toujours suivi de règle fixe. Dans la chanson de Roland, Gautier (édition de 1875) écrit toujours *grant* au singulier, au pluriel nous trouvons *granz sunt les oz* 3263, cfr. 3291, *les cumpaignes* (sunt) *granz* 3346, cfr. 3984; mais au vers 949 il y a *Noz espees sunt bones e trenchant* et au v. 1831: *les ewes curant*. Böhmer (*Rencesvals* 1872) paraît être parti du principe contraire, à en juger par les vers 1044, 1412, 1455, 1620 etc. etc. Mais la règle est continuellement enfreinte. Nous lisons *mult grand bataille i iert* 2676, cfr. *la bataille est grands* 1620, *de cest message nus avendra grand perte* 335, cfr. *grands perte* 3299, *el' cors vus est entree mortel rage* 747, mais *bataille avrez unques mais tels ne fut* 1044. Au pluriel, il écrit *grand*, voy. p. ex. au vers 3181 : *en plusieurs gestes de lui sunt grand honur*. Dans le morceau du *Chevaliers au Lyon*, publié par G. Paris pour son cours (1883-84), il y a au v. 160 (= 1748 dans l'édition de Holland) : *que trop est sa loial amie*, où Holland donne *leax* d'après le ms., d'autre part, on trouve dans le même fragment *la granz beantez* 433 (= Holland 2020). Il est vrai que chez

ralement à un travail, p. ex. *pêcher à la ligne*; comparez aussi *fouler aux pieds*. Un *e* ouvert rimant à cette époque avec un *e* provenant d'un *a* latin me paraît tout-à-fait inadmissible.

Chrétien l'emploi des deux formes est attesté par les rimes : je trouve *nule force si forz* (: *en esforz*) Chevalier 1986, *dolors granz* (: *anz*) 5267, *la clartez estoit granz* (: *ardanz*, rég. pl.) Charrette 1018, d'autre part: *qu'estroiz ert* (le lit) *et la coute tanve* (: *chanve*) Charrette 5531; au pluriel *totes celes qui sont vivanz* (: *vanz*) Charrette 12. Chez Chrétien il y a donc mélange de la déclinaison masculine et la déclinaison féminine. Notons que chez cet auteur les substantifs féminins de la deuxième déclinaison ont généralement un -s au nominatif. Je ne puis étudier ici cette question pour les dialectes de l'est et du nord — on y trouvera sans doute les formes du type *granz*, seules ou concurremment avec les autres — mais je me bornerai à examiner l'usage des plus anciens poètes normands: ici, la confusion n'existe pas, témoin les rimes que voici:

Sermon en Vers: (*il fait*) *ore delitable*

(*anuit vient*) *tempeste muable*, strophe 86.

Comput : *Cum la lune est vaillant*

a tute rien vivant, 309

Dunc est gresle e gelee, 1396.

S. Nicholas : pas d'exemples à la rime.

Conception: *Puis ont en leur vieillece enfant*

C'est une merveille (var. *demonstrance*) grant, pag. 17.

Brut : *Figure porte de diable*

La qui oeuvre est si delitable, 757

Qui (la mere) *mult fu bele et avenant*;

Gwendoliène r'ot enfant, 1439

Conon, fait-il en sosriant,

Ceste contrée est mult vaillant, 6049

Nostre terre est de gens naïve

Plus abondable et plentéive, 6900

Si tu veus faire oeuvre durable

Qui molt soit bele et convenable, 8244

Ne fu (la cumpaigne) *puis une* defensible
Qui perdu ot son connestable, 12472.

(Dans *Car cascuns ert merveille grans* 1104, *merveille* est adverbe).

La forme *grant-grant* du singulier est donc assurée.
 Le *Brandan* est d'accord avec ces textes :

E la mer fud tant passibile (= paisible)
Pur quei unt (le) curs mult peimible, 789
Puur lur vent forment grant
Del fum(e) chi luign par lair sespant, 1169.

Il est à remarquer que le copiste même, dont la langue nous présente, sur d'autres points, la plus grande confusion de formes, n'a jamais ajouté d's, voy. *grant* 504, *quel* 503, *fort* 626, *crut legre faim e lardant seid*•787.

Au pluriel, nous trouvons dans notre texte *ardanz* 1124, 1128.

Ainsi nous voyons que dans les plus anciens textes de l'ouest les adjectifs de la troisième déclinaison latine, avant d'en arriver à la création des formes en *-e*, ont déjà quitté le type de la langue-mère. Ils suivent alors fidèlement les substantifs féminins qui offrent des conditions phonétiques semblables, *graisle* se rangeant à côté de *terre*, *grant* à côté de *vertut*. En effet, une étude plus étendue montrera probablement que les adjectifs qui demandent un *e* d'appui, comme *graisle*, *tanve*, tous ceux qui se terminent par *-ble* etc. n'ont jamais eu que cette forme au féminin, vu que les substantifs en *-e* du même genre ne prennent pas d's; tandis que *fort*, *grant*, les participes présents etc. partagent le sort des substantifs de la deuxième déclinaison féminine.

Ces adjectifs se déclinent donc dans notre poème :

	Masc.	Fém.	
Sing. S.	<i>granz</i>	1. <i>grant</i>	2. <i>grande</i>
R.	<i>grant</i>	<i>grant</i>	<i>grande</i>
Pl. S.	<i>grant</i>	<i>granz</i>	<i>grandes</i>
R.	<i>granz</i>	<i>granz</i>	<i>grandes.</i>

Rétablissement de la déclinaison.

Nous avons constaté, à l'aide de la rime et de la mesure, que dans un petit nombre de cas Benoit a abandonné les anciennes règles de la déclinaison, et s'est servi de formes qui étaient fautives d'après l'usage de la langue du continent. Ces formes, nous les accepterons telles quelles, la rime les exige. Mais que dirons-nous des exemples bien plus nombreux que nous relevons dans l'intérieur du vers? Ils se laissent tous remplacer par les formes anciennes — excepté, naturellement, où le mètre le défend — avons-nous le droit de le faire? M. Mall (*Comput*, 98) dit à ce sujet en parlant de Philippe: „— — tout nous prouve que nous serons très près de la vérité en supposant qu'en général Philippe s'est efforcé de suivre la règle, et ne s'est permis des exceptions que dans les passages où il était pressé par la rime ou par le mètre; par conséquent, nous devons partir du principe qu'il faut rétablir la règle dans le texte, et que les cas qui ne s'y prêtent pas, doivent être regardés comme des exceptions ou des licences.“

L'étude des rimes du *Comput* nous a déjà fait voir que cette appréciation de la langue de Philippe est peu exacte; et le nombre accablant des formes nouvelles ne permet pas de se rendre à l'opinion de M. Mall sur ce point. En effet, accepter comme correct un tel rétablissement et y voir une reproduction fidèle de la langue de l'auteur, cela équivaut à dire que si Philippe avait écrit en prose, il aurait suivi rigoureusement, et sans une seule exception les anciennes règles. C'est là la conséquence inévitable du raisonnement de M. Mall. Si la statistique que nous avons faite des formes du *Comput* prouve quelque chose, c'est certainement que Philippe pouvait employer également bien *rei* et *reis* au nominatif. Et pourquoi? Evidemment parce qu'il disait aussi *rei* et *reis* quand il parlait. Comment croire que toutes les fois que nous constatons l'usage de la

nouvelle forme elle soit due à une liberté que le poète s'est permise pour faire son vers? Il faudrait alors avouer que Philippe était un bien mauvais versificateur, puisqu'il ne pouvait se tirer d'affaire qu'en violant à chaque pas des règles qu'il connaissait et qu'il aurait autrement respectées. Il n'avait certainement pas la conscience de faire une faute toutes les fois qu'il laissait tomber l's du nominatif à la rime : il avait deux formes à sa disposition, il employait celle qui lui convenait le mieux pour le moment, il lui est même arrivé d'employer la forme sans s bien plus souvent que l'autre. Peut-on donc croire que dans le corps du vers il s'en soit tenu exclusivement à l'une des deux, à la forme „classique“, et que la déclinaison ait conservé ici une pureté qui lui était parfaitement inconnue dans la langue parlée?¹⁾

Benoit n'emploie pas autant les formes nouvelles, il s'en faut de beaucoup; toutefois, le nombre en est trop grand pour nous permettre de croire qu'il se soit conformé strictement à la „règle de l's“ dans le corps du vers. Certaines de ces formes sont de véritables fautes que nous imputerons uniquement au copiste: ce sont tous les cas où le sujet est employé comme régime. De telles formes sont contraires au principe qui a guidé la langue à travers cette évolution et l'a amenée à l'état moderne. Elles ne s'expliquent que de la part d'un scribe ne possédant que des idées très confuses sur la flexion des noms; comme dans le ms. qu'il avait sous les yeux il voyait paraître l's bien plus souvent qu'il ne le prononçait lui-même, il l'a appliqué un peu au hasard dans sa copie. Les exemples de l'accusatif, employé au lieu du nominatif, se montrent dans une proportion beaucoup plus grande dans le corps du vers qu'à la rime. Comme au temps

1. Je n'ai guère besoin de dire que ces remarques portent uniquement sur les arguments sur lesquels M. Mall a appuyé le rétablissement de la déclinaison du *Comput* et non sur ce rétablissement même. Si un éditeur ne se décide pas à suivre un seul manuscrit, il ne lui reste, je suppose, d'autre parti à prendre.

du scribe la décadence de l'ancienne déclinaison était bien plus avancée, on ne peut attribuer toutes ces formes à l'auteur; mais nous dirons en même temps qu'il n'avait plus un sentiment bien intime des anciennes règles, et qu'il est fort probable que, de temps à autre, une forme moderne s'est glissée sous sa plume. Le passage *Qui riches ert e bon et bel (:castel)* 268 est très intéressant sous ce rapport; il nous prouve qu'en ce temps on pouvait voir les deux formes côte-à-côte sans en être choqué.

Article défini.¹⁾

Masc. Sing. S. <i>li</i> 12 (<i>le</i> 555)	Plur. S. <i>li</i> 62
<i>l'</i> 313 (<i>le</i> 494)	
R. <i>le</i> 13, <i>l'</i> 31, <i>lu</i> 5 (<i>li</i> 720)	R. <i>les</i> 28
Fém. Sing. S. <i>la</i> 180 (<i>li</i> 1698)	Plur. S. <i>les</i> 686
<i>l'</i> 23 (<i>le</i> 1228)	
R. <i>la</i> 69, <i>l'</i> 100	R. <i>les</i> 5

a le donne *al* 120, *de le* *del* 86, *en le* *el* 131, *a les* *as* 185, *de les* *des* 20, *en les* *es* 1145. Le copiste écrit souvent les deux mots séparément : *de le* pour *del* 384, *en le* pour *el* 264, 281, 1361 (T et A *enz el*), 1453, 1591 (T porte *E el*, A *e ens el*, Y *e al*). Les formes *li* et *le* employées au féminin sont le fait du copiste, soit qu'il n'eût plus un sentiment net du genre, soit qu'il subit l'influence d'un des dialectes français qui font usage de ces formes.

La confusion partielle que nous avons trouvée entre le nominatif et l'accusatif du singulier des substantifs masculins n'existe pas pour l'article. *Le* ne se trouve guère au sujet que devant une voyelle (il y a seulement deux excep-

1. Je range les formes de l'article et des pronoms d'après les paradigmes donnés par Suchier, *Aucassin* 79 et suiv. Je ne cite pas toujours le premier passage où une forme se trouve.

tions dans L : *le jurn* 555 et *le tens* 867, quatre dans T), ce qui indique clairement la provenance de cette forme; elle procède, non pas de *le abes*, mais de *li abes*—*liâbes*—*l'abes*. L'*i* est tombé parce qu'il était proclitique, de sorte que devant une voyelle on trouve 1^o *li* avec un *i* qui compte dans le vers, 2^o *li* avec un *i* sans valeur syllabique p. ex. 8, 39, 223 etc. et 3^o *le* et *l*. La première forme est la plus intéressante, mais aussi la plus rare; elle se trouve aux v. 137, 781, 1201; au v. 1094 il y a *labes* pour *li abes*; v. 639 nous lirons *l'abes* (dans le second hémistiche *eisum en fors*) avec T, A et Y. Du reste, on trouve des exemples de cette forme encore au XIII^e siècle. Le nominatif *le*, que notre texte nous présente deux fois devant une consonne, ne remonte pas à l'auteur. — La forme archaïque *lu* de l'accusatif se trouve une seule fois (v. 5) dans L; dans T on lit *lu cors* 911 et *lu tens* 972. Il est constaté qu'on rencontre cette forme dans des mss. anglo-normands relativement récents, à une époque où la prononciation *le* (avec un *e* féminin) est bien assurée. Il est possible que Benoit ait parfois employé cette graphie, mais on peut regarder comme certain que pour lui, comme pour les copistes de nos mss., ces formes étaient purement littéraires.

Pronom.

I. Pronom personnel.

Cas-sujet.

1. Personne
Sing. *jo* 119
Plur. *nus* 52

2. Personne
Sing. *tu* 513
Plur. *vus* 360

3. Personne

Sing. Masc. <i>il</i> 56	Plur. Masc. <i>il</i> 372
Fém. (<i>ele</i>)	Fém. (<i>eles</i>)
Neutr. <i>il</i> 1485 (<i>el=il</i> 128)	

Cas-régime.

a. *Forme atonc.*

1. Personne		3. Personne.	
Sing. Rég. Ind. <i>me</i> 1585,		Sing. Masc. Rég. Ind. <i>lui</i> 151,	
<i>m'</i> 1565		<i>li</i> 47, <i>l'</i> devant <i>en</i> ²⁾ 311	
Dir. <i>me</i> 1268, <i>m'</i> 1509		(L, T), 414 (L, T, Y),	
		1606 (L, T, A)	
Plur. Rég. Ind. <i>nus</i> 54		Dir. <i>le</i> 101, <i>l'</i> 115	
Dir. <i>nus</i> 132		Fém. R. Ind. (<i>li</i>)	
		Dir. <i>la</i> 496 (<i>le</i> 949)	
		Neutr. R. Dir. <i>le</i> 196	
		Plur. M. F. R. Ind. <i>lur</i> 109,	
		<i>lor</i> 378	
		Dir. <i>les</i> 125	
Sing. R. Ind. (<i>te</i>)		Réfléchi: Rég. Ind. <i>se</i> 937,	
Dir. <i>te</i> 1599, <i>t'</i> 192		<i>s'</i> 1022	
Plur. R. Ind. <i>vus</i> 433, <i>vos</i> ¹⁾ 117		Dir. <i>se</i> 34, <i>s'</i> 165	
Dir. <i>vus</i> 329, <i>vos</i> 119			

b. *Forme emphatique.*

1. Personne		3. Personne	
Sing. <i>mei</i> 460 (<i>mi</i> 1370)		Sing. Masc. <i>lui</i> 33.	
Plur. <i>nus</i> 525		Fém. <i>li</i> 1416, <i>lui</i> 466	
		Plur. Masc. <i>els</i> 124, <i>els</i> 151,	
		<i>eols</i> 68	
		<i>pres lur</i> 1184	
		Réfléchi : <i>sci</i> 58	

1. La forme avec *o* est plus rare que celle avec *u*.

2. Ou faut-il lire *l'n*?

II. Pronom possessif.

a. *Forme atone.*

1. Masc. Sing. S. *mis* 1592, *mes* 1420
 (tis), *sis* 1176, 1810
 Rég. *mun* 1091, *ton* 191, *sun* 10 (*seon* 144, 147)
 Rég. *mes* 1573 (*meis* 514, 1200), *ses* 107, 242
- Fém. Sing. *ma* 1240, *ta* 424, *sa* 38
 Plur. *mes* 1310, *ses* 506
2. Masc. Sing. S. *nostre* 1579, *vostre* 878
 Rég. *nostre* 459, *vostre* 763
 Rég. *voz* 860, 993
- Fém. Sing. *nostre* 51, *vostre* 1502
 Plur. *noz* 756, *voz*¹⁾ 1052

lur est indéclinable.

b. *Forme emphatique.*

- Masc. Sing. S. *li teons* 12
 R. *le men* 749, 1380, *le soen* 105 (*le son* 750, *le sun* 1013)
 Plur. S. (*li mien* etc.)
 R. *les soens* 283, *les seons* 116
- Fém. Sing. *la sue* 1230
 Plur. *sues* 1210.
- Pour *lur* 887 lisez *la lur* avec les autres mss.

Les variations graphiques tiennent à ce que le scribe ne prononçait plus les anciennes diphthongues. *Men* : *son* 749 est une rime intéressante, lisez *mien* : *suen* avec Y.

III. Pronom démonstratif.

a. *ecce-istic.*

- Masc. Sing. S. *icist* 19, *cist* 27
 Rég. *icest* 726, *cest* 24
 Plur. S. *cist* 564
 R. *icez* 399, *cez* 285
cestui 171

1. Lisez *voz creances*.

*b. qualis.*Masc. Pl. Rég. Ind. *as quels* 146.**V. Pronom interrogatif.***a. qui.*Masc. Fém. Sing. S. *qui* 1259Rég. *qui* 716Neutr. *que* 1495, *quei* 428 (*quai* 1256)*b. qualis.*Masc. Sing. Suj. *quels* 666 (*quel* 505)Rég. *quel* 62Plur. Suj. (*quel*)Rég. (*quels*)Fém. Sing. *quel* 503, 343, *610Plur. *quels* 66.**VI. Enclise.**

Quelques mots atones se joignent parfois en ancien français si intimement au mot précédent qu'ils perdent leur valeur syllabique. Dans le *Brandan* cela arrive pour les pronoms *le* et *les*.

le est enclitique dans *tul* (*tu le*) 14, *nel* (*ne le*) 128, 434, 649, 696, 746, 1228, 1782 (au v. 1760 le texte n'est pas sûr), *eissil* (= *eissi le*) 593 (L et A, appuyé par Y), *quel* (= *que le*) 1258 (d'après L, T et Y), **chil* (L *chile*) 1202.

les a subi l'enclise dans *las* (= *là les*) 1186 (donné seulement par L et T), *quis* 212, *chis* 1692 (= *qui les*) *sis* (= *si les*) 195, 1340, 1779 (358 n'est pas appuyé pas les autres mss.). — *nes* (= *ne les*) 1326 n'est pas primitif; car Y qui donne seul la bonne leçon ne l'a pas, cfr. pag. 4, note.

Adjectif numéral.

uns est décliné comme *lius*.

dui (112) fait à l'accusatif *dous*; au féminin *dous* 933.

ambo est conservé dans *ambes* (fem. rég.) 204, 1662, et dans le composé *amedous* (masc. rég.) 1338.

treis ne se présente qu'au régime, 134, 188.

Sur *cent* voy. plus haut, pag. 14.

mil est aussi la forme du pluriel: *tres mil* 35.

Verbe.¹⁾

La conjugaison s'est beaucoup mieux conservée en général que la déclinaison. Nous constaterons, cependant, des traits particuliers à l'anglo-normand; quelques-uns se montrent ici pour la première fois. Je discuterai les phénomènes dans l'ordre suivant:

- I. Terminaisons personnelles
 - II. Modes
 - III. Temps
 - IV. Apophonie
-

1. En traitant cette partie de la flexion du *Brandan* je suis obligé, pour que le tableau soit complet, de rappeler souvent des choses tout à fait élémentaires, et de mentionner des formes communes à tous les dialectes du moyen âge. Mais je sais, par expérience, que de tels exposés ne sont pas inutiles aux jeunes gens qui commencent leurs études; je me suis rappelé aussi ce que dit Natalis de Wailly: „— il m'a paru, en outre, qu'il était toujours bon de constater avec précision jusqu'à quel point ces règles (de la flexion et de la phonétique) ont été observées dans un temps et dans un lieu déterminés“. (Bibl. de l'École d. Chartes, 1871, p. 314.)

V. Tableau des conjugaisons:

- a. *Aveir*
- b. *Estre*
- c. Conjugaisons faibles
- d. Verbes forts.¹⁾

I. Terminaisons personnelles

Première Personne du Singulier.

Comme règle, nous ne rencontrons que la forme que doit avoir cette personne d'après les lois phonétiques; ainsi, pour l'indicatif, *atent* 1555, *buil* 1371, *crei* 171, *cumant* 1258, *defent* 296, *demoir* (pour *demur*) 1348, *descent* (:turment) 1349 (*descen* 1416), *fent* 1424, *os* 1247, *pri* 329, *repair* (:air) 1358, *repos* 1429, *vol* 1361. Dans *change* 1351 l'*e* est voyelle d'appui. Quelques exceptions apparentes sont écartées par la mesure: *merveille* 1710 est pour *merveil*, *munte* 1349 pour *mnt*; *deportet* 1308 est une faute évidente pour *deport*. *Repair* (:air) 1358 est à remarquer. Dans le Roland, v. 289, on lit *repaire* (subjonctif présent) à l'assonance dans une laisse féminine. *Repatrio* et *repatriem* doivent donner la même forme; l'*e* de *repaire* = *repatriem* est généralement regardé comme voyelle d'appui,²⁾ la date du Roland ne permettant pas de l'attribuer à l'influence des subjonctifs en -a.m. Il y a donc eu deux formes?

Dans le français moderne les verbes de la première conjugaison ont pris un *e* à la première personne du présent de l'indicatif, par analogie aux verbes comme *change* et aux deuxième et troisième personnes du singulier. Cette nouvelle forme se trouve déjà employée par Benoit : *demaine*

1. Dans la langue du copiste, la plus grande partie des diphthongues étant simplifiées, la notation des voyelles est des plus capricieuses. Les rimes nous prouvent que la langue de Benoit ne se distinguait pas, sur ce point, du dialecte normand.

2. Voyez Freund, *Verbalflexion*, p. 19.

(: *peine*) 1302, *lie* (: *neie* = *nie*) 1451. Dans les autres conjugaisons la langue actuelle met un *s* à la même personne; cette terminaison s'est introduite beaucoup plus tard que l'*e* dont je viens de parler, et ne se montre ni dans le *Comput* (voy. Mall, Introd. 108), ni dans le *Brandan*; mais les deux textes présentent une autre particularité, l'emploi de la désinence picarde *c*¹). On la trouve six fois dans le *Brandan* : *prenc* 1304, *revenc* 1399, *veinc* 1428, *vinc* 1540, 1549, 1575.

voil 118 remonte à **volio*

faz 1474 provient régulièrement de *facio*.

Quelques verbes ont pris, en ancien français, la terminaison *-is*, dont l'origine n'est pas encore suffisamment éclairée: *vois*, *estois*, *truis* etc. La première de ces formes existe dans notre texte, *vois* 432; mais elle n'appartient pas à l'auteur qui dit *voi*, témoin la rime *revoi* : *poi* 860. C'est là aussi la forme qu'emploie généralement le scribe, voyez aux v. 860, 1316, 1358.

Deuxième Personne du Singulier.

Au lieu de *s* on trouve un *z* dans *moz* *moves* 1322 (cfr. Uhleman, *Studien IV*, 607).

Troisième Personne du Singulier.

Le *-t* de la terminaison *-et* (= *-at* latin) est tombé à la rime: voyez la liste complète chez Vising 79. D'autre part il subsiste dans le corps du vers, l'*e* ne s'élidant pas devant une voyelle, voy. Vising 80, et ajoutez v. 205 *E deu priet escordement* (T change en *Deu en deprie escordement*; A écrit *pria* et Y se tire ingénieusement d'affaire en changeant l'ordre des mots : *E priet deu escordement*) et 1153 (dans tous les mss.). *Levet* 1077 est donné à tort par

1. D'après Horning, l'*s* moderne tirerait son origine de ce *c* même.

Vising (80, ligne 6) comme un exemple de la persistance du -t; c'est le participe parfait : *sigle levet* = à voile déployée. Vising écarte une exception apparente (v. 1512) en lisant avec A et Y : *ainsque troue nule rien ait*, et cette correction est confirmée par T, mais au vers 1519 on est obligé de lire *Puis le baise e ses cumpaignuns*¹). La persistance de la voyelle dans tous les autres passages est un fait intéressant, qui suffirait seul à démontrer l'âge vénérable de notre poème. Il se retrouve à peu près dans les mêmes conditions dans le *Comput* (Mall, 21), tandis que l'élision de l'e est fréquente dans le *Roland* (Freund, l. c. 17); les premiers monuments anglo-normands ont donc conservé, sous ce rapport, une langue plus archaïque²).

Les vers 1447—48 doivent se lire :

*Li bien e mal or me perent
Qui enz el quer plus chier m'erent.*

Première Personne du Pluriel.

Pour la désinence -um on trouve deux fois -ums : *eisums* 639, *querums* 640, deux fois -uns : *toluns* 1092, *vendans* 744 (faute pour *veum*).

Deuxième Personne du Pluriel.

Nous avons déjà fait remarquer que dans la langue du scribe le z s'est réduit à s, de sorte qu'il y a confusion dans le texte entre les deux consonnes. Il écrit *merveilles* pour *merveillez* 472, *crees* pour *creez* 1091. Au v. 359 *séét* est pour *seez* (:veiez).

A côté de -ez nous trouvons cinq fois -eiz au futur : *freiz* 874, 877, 879, *suffreiz* 549, *(e)streiz 859. Cette

1. L *Puis le baiset. ses cumpaignus*
- T *Puis le baise cume cumpainun*
- A *il se baisse e ses compaignuns*
- Y *Puis le baisat ses cumpaignuns.*

2. Comme on le sait, M. Suchier voit dans la chute de l'e une preuve de la date plus récente du *Roland* (*Sermon en Vers XL*).

désinence, qui répond régulièrement au latin *-etis*, a été supplantée par *-ez*; elle est déjà un archaïsme avant le temps du *Brandan*. Comme elle se montre sporadiquement dans les textes du XII^e et même du XIII^e siècle il est bien possible que Benoit en ait fait usage.

II. Modes.

1. Subjonctif.

Présent.

Dans l'ancien français le subjonctif présent est calqué sur trois types latins:

1. lat. *-em* : *amem-aim*, *amet-aint*
2. lat. *-am* : *credam-creie*, *credat-creie(t)*
3. lat. *-iam (eam)* : *faciam-face*, *faciat-face(t)*.

1. Le subjonctif de la première conjugaison a conservé intacte sa forme étymologique, excepté dans *crie* (: *Marie*) 1246, *neie=nie* (: *lie*) 1452. Voici les exemples de la forme ancienne : *anuit* 1387, *enport* 1012, *enseint*¹⁾ 129, *guard* 206, *meint* 115, *paint* 760, *tart* 384, *virt* (: *espirit*) 132 (dans O, *guît* dans Y, lacune dans A, T a changé le texte). L'*e* de *mustret* 60 est voyelle d'appui.

2. Les exemples de notre texte sont *dies* 1258, *diet* 1441, *espanse* 1420, *mentet* 298, *mouet* 1510, *seies* (= **sias*) 515. *Puisset* 600 (*pusset* 616) remonte à une forme **potsat* (G. Paris).

3. Cette terminaison, qui a disparu de beaucoup de verbes latins qui appartenaient à son domaine, a créé un grand nombre de formes nouvelles. L'action des lois phonétiques divise ces subjonctifs en trois classes:

- a. La consonne qui précède la syllabe *-jat* (= *-iat*,

1. *enseint* *insignet* (: *meint*) 179 s'accorde avec la correction de M. Paris dans *Alexis* 636 (où L a *enseinet*) contre Freund, *Verbalflexion* 19.

eat) est tombée de très bonne heure, de façon que le *j* s'est joint à la voyelle du thème dès le commencement de la langue, ou peut-être déjà en latin vulgaire. Ce sont les deux mots *habeat*, qui a donné **abjat*, **ajat* (G. Paris, *Romania*), d'où *aïet*—*aït* (226) et *debeat*—*deïet*, cfr. *deies* 516.

b. Le *j* se joint à la consonne précédente et forme avec elle une consonne mouillée, qui peut rester telle, comme dans *doile* *doleat* 18, *failet* **faliat* 994, *voile* **voliat* 17, ou subir des changements ultérieurs, comme *face* 245 (ou bien détacher un *i* p. ex. dans *muire* de **moriat*.)

c. Le *j* reste indépendant et se transforme en chuintante. Le *Brandan* en présente quelques exemples : *murget* 61, *sachez* 1048, *tolget* 1758.

Cette double action de la palatale a beaucoup d'analogues, cfr. *estrange* et *estragne*, *mensonge* et *mensogne* etc. Les formes *meinge* 119, *prenge* 120, *teingent* 1610, *venget* 1076 (*veingent* 1609) appartiennent à la deuxième ou à la troisième classe; l'orthographe ne nous permet pas de décider si l'auteur disait *preñe* ou *prendze*. Les formes de l'indicatif *prennent* 68, *pregnent* 307 etc., *prengent* 629 montrent suffisamment qu'il est impossible de tirer de la graphie elle-même une déduction quelconque.

Il va de soi que les première et deuxième personnes du subjonctif manquent encore d'*i* où cette voyelle n'est pas étymologique, cfr. *perdez* 922.

Imparfait.

Il n'y a rien à signaler pour le subjonctif de l'imparfait en *-asse* (*mustrast* 49), ni pour celui en *-isse* (*atendisse* 1548); les formes en *-usse* (*pouse* 1573) nous présentent une particularité phonétique que j'examinerai plus loin en détail.

2. Impératif.

Notons seulement *lai* 193 (d'un infinitif **laire* ou **laiser*), *fâimes* 132, formé régulièrement comme la forme actuelle *faites* et *siu* **seque* 1599.

3. Modes impersonnels.

Infinitif.

Rien à signaler si ce n'est la notation du copiste, qui écrit *chaer* pour *chaeir* 657, *muuer* pour *muveir* 1614; *choiseir* 1189 est pour *choisir*, de même *murer* 1040 pour *murir*, *tener* (:venir) 1522 pour *tenir*. Pour *desire* 1386 A porte *desfrire*.

Participes.

Les participes présents et les participes faibles (en -é, -i et -u) n'offrent rien de particulier; je note seulement *meüd* 191, *oüt* 468, *poüz* (de *paistre*) 95, *recoüd* 1178 (*receüe* 103), *segut* 1562 (*seüd* 192), *voüt* *vidutum 371¹). Voir sous les verbes forts.

III Temps.

1. Présent.

Pour *celebreient* (:sublient) 843 T et Y donnent *celebrient*. Comme l'existence de ce verbe n'est pas prouvée en français, le vers reste inexpliqué²). Notons *estait* stat 1477.

2. Imparfait.

La première conjugaison ne connaît que les formes normandes *-oue*, *-oues*, *-out* pour l'imparfait. Il y a une seule fois une forme en *-eit* à la rime dans L : *luigneit*

1. L'o de *voüt* peut être expliqué de deux manières: ou la première voyelle s'est assimilée à la voyelle labiale qui suit (d'autant plus facilement qu'elle était, en même temps, précédée d'une consonne labiale) comme dans *soürs* 116, ou bien l'o n'est qu'une mauvaise graphie due à la présence d'autres participes auxquels il appartient de droit (*oüt*, *poüt* etc.). Les parfaits *dout* 158 (cfr. *dut* 526), *aparcoud* 1137 (cfr. *aparceut* 335) n'admettent pas d'autre explication que celle-ci. Comparez pourtant pag. 60, note 3.

2. Vising (43) en lisant avec A *celebreient* : *ublierent* est en contradiction avec lui-même, puisque *ublierent* donnerait un vers féminin de neuf syllabes.

(:muveit) 456; elle est écartée par A et Y, qui portent *fuieit* (*fuioit*), T donne *fuet*. *Meineit* 1186 et *puieit* 1511 sont à corriger (*menout*, *puioit*). *Aroueint* : *corouneint* 1287 sont mal écrits pour *arouent* : *curunouent*.

Les autres conjugaisons ont la terminaison régulière *-eie*, *-eies*, *-eit*. *Servie* : *traie* 1265 est pour *serveie* : *traisseie*, *braiet* 912 = *braicit*.

3. Parfait.

Alirent (:guarnirent) 1000 se trouve seulement dans L; nous lirons avec T *guarnissent* : *issent* (cfr. Y *guarnissent* : *eisent*, A *guarnirent* : *issirent*). *Chosserent* (:frent) 465 est une simple faute d'orthographe pour *choisirent*; de même *oierent* : *goierent* 850 pour *oïrent* : *goïrent*.

Les parfaits forts du vieux français se divisent en trois groupes:

a. Terminaison latine -i avec allongement de la voyelle du thème : *fis* 1269, *vi* 1283, *vint* 91 et probablement *tint* 1061.¹⁾

b. Terminaison latine -si. Notre texte donne *avolst* 176, *dist* 102, *mist* 58, *prist* 31, *quist* 101, *remist* remansit 1809, *sist* 511, *surrüst* 1049, *trestrent* traxerunt 380.

c. Terminaison latine -ui (atone) ou -vi. Cette désinence s'est liée intimement avec la voyelle du thème; les formes qui en sont sorties fournissent deux types différents, l'un en *-di-òut*, l'autre en *-ui-ut*²⁾. Les exemples du premier sont:

*estout*³⁾, d'après Suchier = *stetuit (:out habuit) 77
*estout*³⁾ *stopuit (:plout placuit) 304

1. Suchier, dans son important article sur le dialecte du St. Léger (*Zeitschrift II*), classe autrement ces deux dernières formes; voyez aussi *Aucassin* 90.

2. Je passe rapidement sur ces phénomènes en renvoyant à l'article cité de M. Suchier.

3. Formes d'analogie (pour *estut*)? Voy. Suchier, l. c. 259, note 1.

oi habui 1284, *out* 75
plout placuit 277
pout pavit 1566
poi potui 1543, *pout* 180
soi sapui 1544, *sout* 23
tout tacuit 1262

(*volt* 299, *voldrent* 293 est un peu différent).

Pour la forme en *ui* - *ut* nous trouvons les exemples suivants :

crut crevit¹⁾ 623
cunut cognovit 195
dui debui 1270, *dut* 526, *dout* 158
mot movit 1253, *comot* 1254
recent recepit 347, *aparceud* 335, *aparcoud* 1137.

Par suite du déplacement de l'accent qui frappe la terminaison à la deuxième personne du singulier, et aux première et deuxième personnes du pluriel, les parfaits forts comptent ici une syllabe de plus, comme toutes les personnes de l'imparfait du subjonctif. Voici les exemples du *Brandan* (on verra qu'il y a eu des changements ultérieurs):

dui 1270 — *doust* 1702 (= *doüst*)
fis 1269 — *feïmes* 470²⁾
(*juï* = *jaèui*) — *goüst* 1378
(*remist* 1809 — *mansesisse* lisez *mansisse* 772)
mot 1253 — *moüs* 774
oi 1284 — *uüs* 1598, *ousum* 764, *oustes* 1117,
oussent 655
poi potui 1543 — *pouse* 1573, *poust* 1652
(= *pouisse*, *poüst*)
prist 31 — *aprimés* 768, *preïstes* 752, **enpreïst* 114
requist 101 — *quesis* 543
soi 1544 — *sousum* 763 (= *soüssum*)

1. Pour les types auxquels remontent les formes françaises, voy. Suchier l. c. 261 et suiv.

*2. Lisez avec T: *ou feïmes nostre feste*.

vi 1285 — *veïstes* 751
vint 163 — *venis* 1795.

Ces formes nous montrent différents degrés de développement. *Quesis* est une forme primitive où l's est encore conservé entre les deux voyelles. La consonne tombe de très bonne heure, probablement sous l'influence du parfait *vi—veïs = vidi—vidisti*, et l'e se trouve alors à l'hiatus, comme dans *preïstes*. Ces formes ont en France une plus longue durée, mais la prononciation actuelle ne les connaît plus; l'e est tombé partout. L'anglo-normand est allé plus vite : dans *aprimés* 768, qui est assuré par la leçon identique de tous les mss.¹⁾, nous voyons déjà la forme moderne. C'est ici qu'elle apparaît pour la première fois dans la littérature, et encore n'est-ce qu'à titre d'exception. À côté de cette forme unique il y en a sept autres (*doust* 1702, *ousum* 764, *oustes* 1117, *oussent* 655, *pouse* 1573, *poust* 1652, *sousum* 763) où la prononciation s'est aussi raccourcie, mais où la graphie constante *ou* exclut la même explication que pour *aprimés*. La langue s'est débarrassée des formes dissyllabes en réunissant les deux voyelles dans une diphthongue: *ou*. On voit que ces deux procédés, si divers en apparence, ne sont au fond qu'un seul et même phénomène. Le développement *preïmes—primés*, comme celui de *ouïssum—oussum*, a été provoqué par la présence des formes monosyllabes correspondantes: *prist—out, pout, sout* etc. Le dialecte de l'Île de France ne connaît que des formes du type *primés*: *eûmes (= umes), pûmes, sûmes* etc.; le plus ancien exemple de la diphthongue se trouve dans le *Sermon en Vers* (voy. Suchier, *Ueber die Mathaeus Prior zugeschriebene Vie de Seint Auban*, 27).

-
1. L *Dunc aprimes muurez dici*
 T *Dunc aprimes muuerez de ci*
 A *Dunt aprimes moures de ci*
 Y *Dunc aprimes muurez dici.*

4. Futur.

Le futur de la première conjugaison en ancien français, comme en français moderne, se distingue de celui des autres en ce qu'il garde l'*e* de l'infinitif — qui correspond à un *a* latin — devant la terminaison *-rai*. Les formes contractées sont pourtant assez communes dans la vieille langue dans les verbes qui ont un *n* ou un *r* finals; les futurs *durat* (= *donerat*) 362, *menrat* 1599, *demurai* (= *demurerai*) 863 du *Brandan* n'ont donc pas lieu de nous surprendre. *Truvrai* pour *truverai* (cfr. 246, 412, 584, 1766)¹⁾ est déjà plus rare, et *frat* (= *ferat*) 367, où la voyelle du thème est tombée, cfr. *frez* 551, *freiz* 874, 877²⁾, 879³⁾, mais surtout *resuscitrai* 1561 sont des formes importantes. L'*e* n'est gardé que dans *turnerez* 427, *porteraï* 434, *sujurnerez* 769, *mangerez* 990 où il ne peut tomber à cause des deux consonnes, en outre dans *ferreit* 43, *ferat* 920. Pour *suffreiz* 549 (= *sufferreiz*) l'examen des manuscrits ne permet de rien décider. *Entras* est pour *estras*, donné par T et Y (le copiste picard de A écrit *esteras*). Le vers 368 *En tel leiu v plus prendrez* est trop court d'une syllabe, mais rien n'autorise à lire *prenderez* comme le fait M. Vising (100), les tendances de la langue de Benoit étant tout-à-fait opposées au svarabhakti. Il n'est pas sans importance que tous les mss. donnent *prenez* (excepté A qui porte *prenderez*, voy. ci-dessus); il suffit de lire *icel* avec T pour que le vers soit correct. Au vers 64, qui soulève la même difficulté, nous procéderons de même: la bonne leçon est rétablie par A : *e quel merite il recevront*. Les copistes ont sauté l'*e* et commencé le vers par *quel* à cause des deux vers précédents qui commencent de même. L'*e* de *muverum* 392, *muveras* 777 etc. est purement orthographique. Les formes du type *durat* (*durrat*)

1. Au v. 433 lisez *mult pres d'ici nus truverai* (T, A, Y.)

2. Les autres mss. montrent qu'il faut lire ce vers : *tuz cez set ans freiz vostre turn*.

3. *fras* 426 n'est pas suffisamment appuyé par les mss.

se trouvent aussi dans le *Comput* (Mall. 111), mais *truv-rai*, *frai*, *resuscitrai* n'y ont pas d'analogues. L'emploi presque exclusif du futur contracté dans les cas où la syncope n'est pas empêchée par des raisons phonétiques est un caractère remarquable de la langue de notre auteur.

IV. Apophonie.

a : *aimet* 566 — (*clamez* 1056)
cheot (= *chiet*) 1156 — *chaît* 1025
gis 1417, *geisent* (= *gisent*) 810 — *gesir* 1723
pert 1641, **perent* 1447 — *pareir* 382
set 15, *sevent* 1497 — *savum* 128

è libre : *crement* (= *criement*) 651 — *cremer* 924
fert (= *fiert*) 1231, *firrent* (= *fierrent*) 1230 —
(*querums* 640)
levet (= *lievet*) 1251 — *levet*, part. passé 1077
priement 652
tenent (= *tienent*) 806 — *tenir* 928
vient 405 (*veint* 211, *veient* 741, *vent* 886) —
venir 300

è + gutturale : *issent*¹) 1665 (*eist* 1515, *eisent* 641 etc.) —
eisum 834, *istrai* 1509
neie (= *nie*) 1452 — (*neier*)
pri 329, *prient* 352 — *prium*²) 129, *priez* 297 etc.
sui 432, 1599 — *segut* 1562

é libre : *celet* (= *ceilet*) 198 — *celoue* 1275
crei 171 — *creez* 1200, *crerrez* 476
(*cunrei*, subst. 301) — *cunreez* 951
deit 953 — *devum* 755
eirent 372 — *errout* 322

1. *issent* — *eisum* sont les formes correctes; mais la confusion se montre de très bonne heure. A l'exception de *issent*, *istrai*, notre texte porte toujours *ei*.

2. *pri-* est la seule forme dans le *Brandan*.

- (*espeir*, subst. 381) — *espeirerent* (= *espererent*)
1220
meinet 713 (*mainet* 439, *menet* 1525) — *mener*
473; (*maneit* 728, *meineit* 1186)
peinent 216 (*paint* 760) — *pener* 238
receit 168 — *recevum* 756
veit 143 — *vetheir* 55, *veez*¹⁾ 1368
- ò libre : *esteot* (= *estuet*) 16 — *estuveit* 916
mort (= *muert*) 422 — *murir* 1048
moz (= *muez*) 1322 — *muveit* 455
peot (= *puct*) 15 — *poim* 397
rovet (= *ruevet*) 358 — *ruum* 401
solt (= *suelt*) 765 — *soleient* 1613
trovet (= *truevet*) 294 (*truvent* 281) — *truvum*
402 (*trovat* 725)
volt (= *vuelit*) 299 — *voleit* 148
- ò + gutturale²⁾ : *aprisment*³⁾ 1644 — *aprisment* 917.
quident 1333 — *quiez*⁴⁾ 566
quire coquere 1573.
- ó : Ne se diphtongue pas en anglo-normand; *demoir*
1348 est pour *demur* (comparez *loient* 1619
pour *loent*)
- au : *esgòient* 1280 — *gòit*⁵⁾ 668
òì audio 1326 — *òimes* 727
lòient (= *lòent*) 1619 — *lòez* 565.

1. *veez* est la forme étymologique, mais *vei-* s'est introduit de bonne heure dans la syllabe atone. L'action de l'analogie fut appuyée par le besoin d'adoucir l'hiatus, comparez les mots en -iare (*aveiat* : *enveiat* 139-140.)

2. *ò* devant une consonne mouillée ne se diphtongue pas en normand (Suchier, *Sermon en Vers*, XVI), cfr. *doile* 18, *muilent* 462, *voil* 118, *voile* 17.

3. *L'i* se produit premièrement dans la syllabe atone et pénètre plus tard dans la tonique.

4. *ui* est dû à l'analogie, la forme étymologique de la syllabe atone est *oi*. La confusion est de date très ancienne.

5. Voy. Suchier, *Aucassin* 94.

Comme sur le continent, les verbes

os 1242 — *oser* 307

repos 1429 — *reposer* 308

vol 1361 — (*voler*)

ne sont pas sujets à ce changement de voyelle.

V. Tableau des Conjugaisons.

Les listes suivantes sont dressées d'après le ms. de Londres.

a. avoir.

Indicatif.

	Présent.	Plur. 1 <i>oïmes</i>
Sing. 1	<i>ai</i> 1310	2 <i>oustes</i> 1117
2	<i>as</i> 1318	3 <i>ourent</i> 240, <i>urent</i> 560
3	<i>at</i> 258, 286 (11 fois)	(1 fois)
	<i>ad</i> 9, 53 etc. (44 fois)	
Plur. 1	<i>avum</i> 127	Futur.
2	<i>avez</i> 468	Sing. 1 <i>avrai</i> 1432
3	<i>unt</i> 70.	2 <i>avras</i>
		3 <i>avrat</i> 25
	Imparfait.	Plur. 1 <i>avrum</i>
Sing. 1	<i>aveie</i> 1570	2 <i>auerez</i> = <i>avrez</i> 227
2	<i>aveies</i> ¹⁾	3 <i>avrunt</i> 66
3	<i>aveit</i> 36 (<i>aveint</i> 182)	
Plur. 1	<i>avium</i>	Conditionnel.
2	<i>avïiez</i>	Sing. 1 <i>avreie</i>
3	<i>aveient</i>	2 <i>avreies</i>
		3 <i>avreit</i>
	Parfait.	Plur. 1 <i>avrium</i>
Sing. 1	<i>oi</i> 1284	2 <i>avriiez</i>
2	<i>uïs</i> 1598	3 <i>avreient</i>
3	<i>out</i> 75 etc. (seule forme)	

1. Les formes sans chiffre ne se trouvent pas dans le *Brandan*. Je les écris d'après leur valeur phonétique régulière.

Subjonctif.

Présent.		Imparfait.	
Sing. 1	<i>aie</i>	Sing. 1	<i>oüsse</i>
2	<i>aies</i>	2	<i>oüsses</i>
3	<i>ait</i> 226	3	<i>oüst</i>
Plur. 1	<i>aium</i>	Plur. 1	<i>ousum</i> 764
2	<i>avez</i> 803 (impérat.)	2	<i>oüssez</i>
3	<i>aient</i> 650	3	<i>oussent</i> 655

Impératif.

Sing. 2	<i>aie</i>
Plur. 1	<i>aium</i>
2	<i>avez</i> 803, <i>aez</i> 361.

Participes.

Prés.	<i>aiant</i>
Passé	<i>oüt</i> 468, <i>oüd</i> 1484

b. Estre.*Indicatif.*

Présent.		Parfait.	
Sing. 1	<i>sui</i> 1265 (<i>su</i> 1389)	Sing. 1	<i>fui</i> 1290
2	<i>es</i> 513	2	<i>fus</i>
3	<i>est</i> 18	3	<i>fut</i> 525, <i>fust</i> = <i>fut</i>
Plur. 1	<i>sumes</i> 191		1215,
2	<i>estes</i> 1116		<i>fud</i> 12 (49 fois)
3	<i>sunt</i> 250.		<i>fu</i> 527
	Imparfait.	Plur. 1	<i>fumes</i> 52
Sing. 1	<i>ere, esteie</i>	2	<i>fustes</i>
2	<i>eres, esteies</i>	3	<i>furent</i> 309
3	<i>ere</i> 86 (4 fois), <i>ert</i> 38		Futur.
	(22 fois), <i>esteit</i> 98	Sing. 1	<i>estrai</i>
Plur. 1	<i>estium</i>	2	<i>*estras</i> 425
2	<i>estiiez</i>	3	<i>ert</i> 6 (7 fois)
3	<i>erent</i> 249, <i>esteient</i>		<i>er</i> 1427, <i>estrat</i> 1759

Plur. 1 <i>estrum</i>	2 <i>estreies</i>
2 <i>estrez</i> 588	3 <i>estreit</i> 615 (<i>streit</i> 859)
3 <i>estrunt</i>	Plur. 1 <i>estrium</i>
Conditionnel.	2 <i>estriiez</i>
Sing. 1 <i>estreie</i>	3 <i>estreient</i> *618.

Subjonctif.

	Présent.		Imparfait.
Sing. 1	<i>seie</i> 1394 (<i>sei</i> = <i>seie</i> 1744)	Sing. 1	<i>fusse</i>
			2 <i>fusses</i>
	2 <i>seies</i> 515		3 <i>fust</i> 88
	3 <i>seit</i> 14	Plur. 1	<i>fussum</i>
Plur. 1	<i>se(i)um</i>		2 <i>fussez</i>
	2 <i>séét</i> = <i>seez</i> 359 (im- pérat.)		3 <i>fussent</i>
	3 <i>seient</i> 632		

Impératif.

Sing. 2	<i>seie</i>
Plur. 1	<i>se(i)um</i>
	2 <i>seet</i> = <i>seez</i> 359.

Participes.

Prés.	<i>estant</i>
Passé	<i>estet</i>

c. Conjugaisons faibles.**Première Conjugation : amer¹⁾***Indicatif.*

Présent.

Sing. 1	<i>aim</i> (<i>cumant</i> 1258)	Plur. 1	<i>amum</i> (<i>ruuum</i> 401)
	2 <i>aimes</i> (<i>cries</i> 1257)		2 <i>amez</i> (<i>semblez</i> 518)
	3 <i>aime(t)</i> (<i>dure</i> 161, <i>priet</i> 205, voy. p. 55)		3 <i>aiment</i> (<i>duitent</i> 485)

1. Je prends comme type le verbe *amer* et ajoute des exemples où le texte en fournit.

Imparfait.		Futur.	
Sing. 1	<i>amoue</i> (<i>celoue</i> 1275)	Sing. 1	<i>amerai</i> (<i>porterai</i> 434)
2	<i>amoues</i>	2	<i>ameras</i>
3	<i>amout</i> (<i>reposout</i> 321)	3	<i>amerat</i>
Plur. 1	<i>amium</i>	Plur. 1	<i>amerum</i>
2	<i>amiiez</i>	2	<i>amerez</i> (<i>turnerez</i> 427)
3	<i>amouent</i> (<i>alouent</i> 665)	3	<i>amerunt</i>

Parfait.		Conditionnel.	
Sing. 1	<i>amai</i>	Sing. 1	<i>amereie</i>
2	<i>amas</i> (<i>comandas</i> 9)	2	<i>amereies</i>
3	<i>amat</i> (<i>mustrat</i> 81)	3	<i>amereit</i>
Plur. 1	<i>amames</i> 730	Plur. 1	<i>amerium</i>
2	<i>amastes</i>	2	<i>ameriiez</i>
3	<i>amerent</i> (<i>parlerent</i> 112)	3	<i>amereient</i> .

Subjonctif.

Présent.		Imparfait.	
Sing. 1	<i>aim</i> (* <i>nie</i> 1452, voy. p. 57)	Sing. 1	<i>amasse</i>
2	<i>ains</i>	2	<i>amasses</i>
3	<i>aint</i> (<i>enmeint</i> 130)	3	<i>amast</i> (<i>mustrast</i> 992)
Plur. 1	<i>amum</i>	Plur. 1	<i>amassum</i>
2	<i>amez</i>	2	<i>amassez</i>
3	<i>aiment</i>	3	<i>amassent</i>

Impératif.

Sing. 2	<i>aime</i> (<i>entre</i> 424)
Plur. 1	<i>amum</i> (<i>prium</i> 129)
2	<i>amez</i> (<i>entrez</i> 185)

Participe.

Parf. <i>amet</i>	(<i>deseritet</i> 52 <i>pensed</i> 127, <i>gabeth</i> 14, <i>parle</i> 648).
-------------------	--

Deuxième Conjugaison : sortir, guarnir.

Indicatif.

Présent.		Plur. 1 <i>sortium, guarnissium</i>	
Sing. 1	<i>sort, guarnis</i>	2	<i>sortiez, guarnissiez</i>
2	<i>sortz, guarnis</i>	3	<i>sorteient, guarnisseient</i> (<i>guariseient</i> 1460)
3	<i>sort (pent 1447), guarnist 1632</i>	Parfait.	
Plur. 1	<i>sortum, guarnissum</i>	Sing. 1	<i>sorti (offri 1295), guarni (trahi 1282)</i>
2	<i>sortez, guarnissiez</i>	2	<i>sortis, guarnis</i>
3	<i>sortent, guarnisseint</i> (= -ent) 601	3	<i>sortit (eisit 342), guar- nit (goit 668)</i>
Imparfait.		Plur. 1 <i>sortimes (servimes 731), guarnimes (obedimes 532)</i>	
Sing. 1	<i>sorteie (*serveie 1265), guarnisseie (*traisseie 1266)</i>	2	<i>sortistes, guarnistes</i>
2	<i>sorteies, guarnisseies</i>	3	<i>sortirent (*oïrent 851), guarnirent (*goïrent 852)</i>
3	<i>sorteit (teneit 314), guarnisseit</i>		

Subjonctif.

Présent.		Imparfait.	
Sing. 1	<i>sorte, guarnisse</i>	Sing. 1	<i>sortisse (venisse 1547), guarnisse</i>
2	<i>sortes, guarnisses</i> (<i>guarisses</i> 1602)	2	<i>sortisses, guarnisses</i>
3	<i>sorte(t) (sente 1396), guarnisse(t)</i>	3	<i>sortist (venist 1584), guarnist</i>
Plur. 1	<i>sortum, guarnissum</i>	Plur. 1	<i>sortissum, guarnissum</i>
2	<i>sortez, guarnissiez</i>	2	<i>sortissez, guarnissez</i>
3	<i>sortent, guarnissent</i>	3	<i>sortissent, guarnissent</i>

Impératif.

Sing. 2	<i>sort, guarnis</i>
Plur. 1	<i>sortum, guarnissum</i>
2	<i>sortez, guarnissiez.</i>

*Participes.*Passé : *sortit* (oît 124) — *guarnit* (goît 1110)**Troisième Conjugaison : defendre.***Indicatif.*

Présent.		Parfait. ¹⁾	
Sing. 1	<i>defent</i> 296	Sing. 1	<i>defendi</i> (<i>vendi</i> 1267)
2	<i>defenz</i>	2	<i>defendis</i>
3	<i>defent</i> (<i>rent</i> 74)	3	<i>defendiſ</i> (<i>descendit</i> 172)
Plur. 1	<i>defendum</i>	Plur. 1	<i>defendimes</i>
2	<i>defendez</i>	2	<i>defendistes</i>
3	<i>defendent</i> (<i>respudent</i> 113)	3	<i>defendirent</i> (<i>perdirent</i> 835)

Subjonctif.

Présent.		Imparfait.	
Sing. 1	<i>defende</i>	Sing. 1	<i>defendisse</i> (<i>atendisse</i> 1548)
2	<i>defendes</i>	2	<i>defendisses</i>
3	<i>defende(t)</i> (<i>espande</i> 1420)	3	<i>defendist</i>
Plur. 1	<i>defendum</i>	Plur. 1	<i>defendissum</i>
2	<i>defendez</i> (<i>perdez</i> 922)	2	<i>defendissez</i>
3	<i>defendent</i>	3	<i>defendissent</i>

Impératif.

Sing. 2 *defent* 14
 Plur. 1 *defendum*
 2 *defendez* (*pernez* 459).

*Participes.*Passé : *defendut* (*tendud* 826).**d. Verbes forts.**

Je donne ici la liste complète de tous les verbes dont les formes offrent un intérêt spécial. Le titre de „verbes

1. L'imparfait comme à la deuxième conjugaison.

forts“ manque d'exactitude, car il en est qui ne revêtent nullement ce caractère, comme p. ex. le premier.

Aller 231. Ind. Pr. Sing. 1 *voi*, 1316, 1358, *revoi* 860, *vois* 432. 2 *vas* 1322. 3 *vait* 153, 157, 349 etc. Pl. 2 *alez* 1363. 3 *vunt* 210, 218 etc. Imp. Pl. 3 *alouent* 1131. Parf. Sing. 3 *alat* 84, 161 etc. Pl. 3 *alerent* 287. Fut. Sing. 3 *irat* 141. Pl. 2 *irez* 431, 770. Impér. Sing. 2 *va* 773, *reva* 1797. Pl. 1 *alum* 1092. 2 *alez* 285. Part. Passé *alet* 661.

ardeir 1382. Ind. Pr. Sg. 3 *art* 1157. Pl. 3 *ardent* 1706.

beivre 1409. Ind. Pr. Sg. 3 *beit* 1587.

braire 1202. Ind. Imp. Sing. 3 *braiet* = *braicit* 912. Parf. Sg. 3 *braist* 930.

re-cieivre 358. Ind. Pr. Sg. 3 *receit* 1210. Pl. 3 *recevum* 756, 912. Parf. Sg. 3 *receud* 347, 354, *aparceut* 335, *aparcout* 1137. Fut. Pl. 3 *recevrunt* 64. Parf. P. *recoïd* 1178, *receïe* 103.

chaer (= *chaeir*) 657. Ind. Pr. Sg. 3 *cheot* 1156, *cheit* 1157. Parf. Sg. 3 *chaït* 1025. Pl. 1 *chaïmes* 521. Subj. Pr. Pl. 2 *chaiez* 818.

clore. Ind. Pr. Sg. 3 *clot* 1700, *aclot* 1645. Part. P. *aclose* 253, *enclose* 1107.

creire 148, *mescreire* 979. Ind. Pr. Sg. 1 *crei* 171. 3 *creit* 53, 105 etc. *concreit* 149. Pl. 3 *creient* 964. Fut. Pl. 2 *crerrez* 476. Impér. Pl. 2 *creez* 1200, *crees* 1091.

creistre. Ind. Pr. Sg. 3 *creist* 1176. Parf. Sg. 3 *crut* 623, 788. Fut. Sg. 3 *creistrat* 3.

cremer (= *cremeir*) 924. Ind. Pr. Pl. 3 *crement* 624, 651, 910.

quïre (= *cuïre*) 1573.

cunüstre. Ind. Pr. Sg. 3 *cunuit* (= *cunüist*) 337, 931. Parf. Sg. 3 *cunut* 195, *cunuit* (= *cunut*) 971.

curir. Ind. Pr. Sg. 3 *curt* 898, *succurt* 989. Pl. 3 *curent* 785, 893. Parf. Sg. 3 *curent lisez curut* (A et Y)

809. Pl. 3 *cururent* 219. Fut. Sg. 1 *sucurrai*
 864. Impér. Pl. 1 *curum* 1218. Part. Pr. *curanz*
 188, **curante* 178. Part. P. *curut* 480, *curud* 98.
cuilir 1296. Ind. Parf. Sg. 3 *cuilit* 1545.
- deveir*. Ind. Pr. Sg. 3 *deit* 150 etc. Pl. 1 *devum* 755.
 3 *deient* 670. Parf. Sg. 1 *dui* 1270. 3 *dut* 526,
dout 158. Pl. 3 *dourent* 610. Fut. Pl. 3 *devrunt*
 62 etc. Cond. Sg. 3 *devreit* 56. Subj. Pr. Sg. 2
deies 516. Imp. Sg. 3 *doust* 1702.
- dire*. Ind. Pr. Sg. 1 *di* 117. 3 *dit* 15, 23 etc. *cuntredit*
 435. Pl. 3 *dient* 576. Parf. Sg. 3 *dist* 102,
 117 etc. Subj. Pr. Sg. 2 *dies* 1258. 3 *diet* 1441.
 Impér. Sg. 2 *di* 515. Part. P. *dit* 109, *dist* = *dit*
 147, 198, 203 etc.
- duleir*. Subj. Pr. Sg. 3 *doile* 18.
- duire*. Ind. Pr. Sg. 3 *duit* 266, 692, *seduit* 311, *cunduit*
 781 etc. Pl. 3 *cunduent* 637. Parf. Sg. 3 *cun-*
duit = *cunduit* 1551. Part. P. *cunduite* 1161.
- eslire*. Ind. Pr. Sg. 3 *eslist* = *eslit* 107. Parf. P. *esliz*
 32, 123.
- esteindre*. Ind. Pr. Sg. 3 *esteint* 759.
- ester* 1505. Ind. Pr. Sg. 3 *estait* 1477, 1769. Pl. 3 *estunt*
 404, 839, 1087. Parf. Sg. 3 *estout* 77.
- estuveir*. Ind. Pr. Sg. 3 *esteot* 16, *estout* 246, 326, 587,
 1048, *estot* 1631. Imp. Sg. 3 *estuveit* 916. Parf.
 Sg. 3 *estout* 179, 303 etc.
- faire* 136, *refaire* 766. Ind. Pr. Sg. 1 *faz* 1474. 3 *fait*
 15, 138. Pl. 3 *funt* 275, 450. Perf. S. 1 *fis*
 1269, 1446, *forfis* 1247. 3 *fist* 173 etc., *forfist*
 57. Pl. 1 *feïmes* 470. 3 *firent* 351, 444 etc.¹⁾

1. *Firent* rime 594 avec *mistrent*. Comparez, d'une part, *mistrent* (:*quistrent*) 260, *mistrent* (:*pristrent*) 448 et de l'autre *firent* (:*chossèrent* = *choisirent*) 465. Comme *firent* est donné par tous les mss. au v. 594 et par L et A au v. 465 (T *virent*, Y *mistret*), il faut attribuer à Benoit deux formes : *fistrent* et *firent*.

- Fut. Sg. 2 *fras* 426. 3 *ferat* 920, *frat* 367.
Pl. 2 *frez* 551, *freiz* 874, 877, 879. Cond. Sg. 3
fereit 43. Subj. Pr. Sg. 3 *facet* 986, *face* 245.
Parf. P. *faiz* 272, *fait* 319, *refait* 705, *faite* 274.
- faillir*. Ind. Pr. Sg. 3 *falt* 411. Pl. 3 *failent* 787. Fut.
Sg. 3 *faldrat* 1240. Subj. Pr. Sg. 3 *failet* 994,
1520.
- feindre*. Ind. Pr. Pl. 3 *feignent* 215.
- ferir*. Ind. Pr. Sg. 3 *fert* 1231. Pl. 3 *firent* (= *ferent*)
1229.
- gesir* 1723. Ind. Pr. Sg. 1 *gis* 1417. Pl. 3 *geisent* 810.
Imp. Sg. 3 *giseit* 811. Subj. Imp. Sg. 3 *goïst*
1378.
- hâir*. Ind. Parf. Sg. 1 *hâi* 1281. Part. P. 1026 *hâit*.
- luire*. Ind. Pr. Sg. 3 *luist* 1755. Pl. 3 *luisent* 1688.
- maindre*. Ind. Imp. Sg. 3 *maneit* 728. Parf. Sg. 3 *remist*
1809. Fut. Sg. 3 *remandrat* 4. Pl. 2 *mandrez*
861. Subj. Imp. Sg. 1 *mansesisse* = *mansisse* 772.
- metre*. Ind. Pr. Sg. 3 *prumet* (*pramet?*) 412. Pl. 3 *me-*
tent 229. Parf. Sg. 3 *mist* 58 etc. Pl. 3 *mistrent*
260, 447, 594. Part. P. *mis* 10 etc., *tramis* 396,
remis 1384.
- murir* 1048, *murrir* 341, *murer* 1040. Ind. Pr. Sg. 3
mort 422, Fut. Sg. 2 *muras* 776. Subj. Pr. Sg. 3
murget 61. Part. P. *morz* 1025.
- muver* (= *muveir*) 1614. Ind. Pr. Sg. 2 *moz* 1241, 1322.
3 *mot* 1017, 1756, *comou* 1047. Pl. 3 *movent*
1621. Imp. Sg. 3 *muveit* 915. Parf. Sg. 2 *môis*
774. 3 *mot* 1253, *comot* 1254. Fut. Sg. 2 *mu-*
ueras (= *muvras*) 777. Pl. 1 *muuerum* (= *muvrum*)
392. 2 *muuezrez* (= *muvrez*) 768. Subj. Pr. Sg.
3 *movet* 1510. Parf. S. *meüd* 191.
- naistre*. Ind. Parf. Sg. 2 *nasquis* 776. Parf. P. *nez*
1245, *ned* 19.

- ocire.* Part. P. *ocis* 1032.
- oir.* Ind. Pr. Sg. 1 *oi* 1326. 3 *ot* 103 (*oit* = *ot* 1249).
Pl. 3 *oient* 1779, 1781. Parf. Pl. 1 *oïmes* 727.
oïrent 111. Parf. S. *oît* 1109, *oïd* 1197.
- paistre* 526. Ind. Pr. Sg. 3 *paist* 375. Parf. Sg. 3 *pout* 1566. Parf. P. *poüz* 95, *poüd* 1576, 1577.
- plaindre* 1249 (subst.-verb. *pleintes* 1238).
- plaire.* Ind. Parf. Sg. 3 *plout* 303, 1500, *desplout* 277.
- puveir.* Ind. Pr. Sg. 1 *puis* 1247. 3 *poet* 1632, *peot* 15, *pout* 245, *poit* 1386, *pot* 1714. Pl. 1 *poüm* 397. 3 *poient* (= *pucent*) 979, 1782. Parf. Sg. 1 *poi* 1543. 3 *pout* 180, 606, 1261. Pl. 3 *pourent* 238. Subj. Pr. Sg. 3 *puisset* 600, *pusset* 616. Imp. Sg. 1 *pouse* 1573, 3 *poust* 1652.
- prendre* 1008, 1112. Ind. Pr. Sg. 1 *prenc* 1304. 3 *prent* 48 etc. Pl. 3 *prennent* 68, *pre(n)gnent* 307, 596, *prengent* 629. Parf. Sg. 3 *prist* 31 etc. Pl. 1 *aprimmes* 768. 2 *preïstes* 752. 3 *pristrent* 448, 805, 807, *prestrent* 302. Fut. Sg. 3 *prendrat* 79. Subj. Pr. Sg. 2 *prenges* 514. 3 *prenge* 120, *prengent* 352. Pl. 3 *prengent* 1472. Imp. Sg. 3 **enpreïst* 114. Impér. *pernez* 399, 459, 993, *prengent* (= *prenges*) 296. Part. P. *pris* 71, *apris* 733, *enpris* 9.
- querre* 84 etc. Ind. Parf. Sg. 2 *quesis* 543, *requesis* 1790. 3 *quist* 1826, *requist* 101, *anquist* 413. Pl. 3 *quistrent* 259. Impér. *querums* 640. Part. P. *quis* 665.
- saillir.* Ind. Pr. Sg. 3 *salt* 935, 1196. Pl. 3 *sailent* 386. Part. P. *sailiz* 379.
- saveir* 527 (subst.). Ind. Pr. Sg. 1 *sai* 766. 3 *set* 1631. Pl. 1 *savum* 128, 416. 3 *sevent* 231, 795. Imp. Sg. 3 *saveit* 1630. Parf. Sg. 1 *soi* 1544, 3 *sout* 23, 158 etc. Pl. 3 *sourent* 1172, 1195. Fut. *savrat* 26, 110, 1760. Subj. Imp. Pl. 1 *sousum* 763.

- Impér. Pl. 1 *sachum* 1218. 2 *savez* 467, *sachez* 1048, 1115. Part. Pr. *savant* 1030, 1518.
- setheir* 56, *sedeir* 1429, 1770. Ind. Parf. Sg. 3 *asist* 511. Pl. 3 *resirent* 710. Impér. Pl. 2 *asseez* 452. Part. Pr. *seant* 1222. P. *asis* 50, *asise* 1036.
- sivre*. Ind. Pr. Sg. 1 *siu* 432. Impér. *siu* 1599. Part. P. *segut* 1562, *seud* 192.
- soldre*. Ind. Pr. Sg. 3 *asolt* 346. Part. P. *absolud* 822.
- suleir*. Imp. Pl. 3 *soleient* 1613. Ind. Parf. Sg. 3 *solt* 765.
- suffrir* 1328. Ind. Pr. S. 2 *suffres* 1256. 3 *suffret* 1426. Parf. Sg. 3 *suffrit* 394. Fut. Pl. 2 *suffreiz* 549. Part. P. *suffert* 546.
- surdre*. Ind. Pr. Sg. 3 *surt* 899. Part. P. *surs* 1664, *surses* 1276.
- surrire*. Ind. Parf. Sg. 3 *surríst* 1049.
- taire*. Ind. Prés. Sg. 3 *taíst* 376. Pl. 3 *taísent* 698. Parf. Sg. 3 *tout* 1262.
- tenir* 928. Ind. Pr. Pl. 3 *tenent* 806. Imp. Sg. 3 *teneít* 314, 1145, *susteneít* 1084. Parf. Sg. 3 *tint* 1443, *per-tint* 1061. Pl. 3 *tindrent* 34. Fut. Pl. 3 *tendrunť* 1432. Subj. Pr. Pl. 3 *teíngent* 1610. Impér. Pl. 2 *tenez* 1502, *retenez* 646. Part. P. *detenuz* 1496, *sustenuz* 737.
- teindre*. Part. P. *teinz* 1372.
- toldre*. Ind. Pr. Sg. 3 *tolt* 498. Pl. 3 *tolent* 1130. Subj. Pr. Sg. 3 *tolget* 1758. Impér. *toluns* 1092. Part. P. *tolud* 821.
- traír*. Ind. Imp. Sg. 1 **traísseie* 1266. Parf. Sg. 1 *trahi* 1282.
- traire*, *atraire* 173, *sustraire* 398. Ind. Pr. Sg. 3 *trait* 1150. Pl. 3 *traíent* 488. Parf. Sg. 3 *traíst* 929, 932. Pl. 3 *trestrent* 380. Parf. P. *traíte* 420.
- valdre*. Ind. Pr. Sg. 3 *valt* 1455. Parf. Sg. 3 *valut* 1830. Fut. Sg. 3 *valdrat* 2.

- vetheir* 55 etc., *vedeir* 664, 1712. Ind. Pr. Sg. 2 *veiz* 1301, 1372, *veis* 1789. 3 *veit* 143 etc., *vait* 1767, *purveit* 196. Pl. 1 *veum* *1043, 1045. 2 *veez* 1368. 3 *veient* 247 etc. Imp. Sg. 3 *vetheit* 313. Parf. Sg. 1 *vi* 1283, 1285. 3 *vit* 83, *102, 108 etc., *purvit* 197, 300. Pl. 2 *veistes* 751. 3 *virent* *628, 1828. Fut. Pl. 2 *verrez* 340, 363 etc. 3 *verrunt* 1102. Impér. *veiez* 987, *veidez* 334. Part. Pr. *veanz* 348, *veiant* 375, 1022. P. *veüd* 559, 1715, 1792, *voüt* 371, 374, *voüd* 1177.
- veintre*. Ind. Parf. Sg. 3 *venquit* 947.
- venir* 300. Ind. Pr. Sg. 1 *revenc* 1399. 2 *vens* 1438. 3 *vient* 248, 405, 657, *avient* 241, *veint* 211 etc. *vent* 886, 1453, *revent* 1405, *veient* (= *vient*) 741, 1716. Pl. 3 *venent* 483. Imp. Sg. 3 *veneit* 170. Parf. Sing. 1 *vinc* 1540, 1549, 1575, *veinc* 1420. 2 *venis* 1795. 3 *vint* 163, 1444, *devint* 91, *revin* 320. Pl. 3 *vindrent* 33, *vindrint* 355, *revindrent* 815. Fut. Sg. 2 *revendras* 775, 1794. 3 *avendrat* 196. Pl. 2 *vendrez* 367, *revendrez* 429. Subj. Pr. Sg. 3 *venget* 1076. Pl. 2 *vengez* 548. 3 *veingent* 1609, *vengent* 617, 664, 1718. Imp. Sg. 1 *venisse* 1547. Sg. 3 *venist* 1584. Impér. *venez* 460, 1524. Part. Pr. *venant* 580. P. *venuz* 505, *venud* 1221.
- vivre*. Ind. Pr. Pl. 1 *vivum* 761. Parf. S. 3 *vesquit* 731. Parf. P. *vescut* 408, 1589.
- vuleir*. Ind. Pr. Sg. 1 *voil* 118. 3 *volt* 155, 325. Imp. Sg. 3 *voleit* 474. Pl. 3 *voleient* 696. Parf. Sg. 3 *volt* 299, 345, 473, 764, 766, 1583. Pl. 3 *voldrent* 293, 604, 1296. Fut. Sg. 3 *voldrat* 72, 80 etc. Cond. Sg. 3 *voldreit* *55, 61. Subj. Pr. Sg. 3 *voile* 17.
- voldre* *volvere*. Ind. Parf. Sg. 3 *avolst* 176.



TABLE DES MATIÈRES.

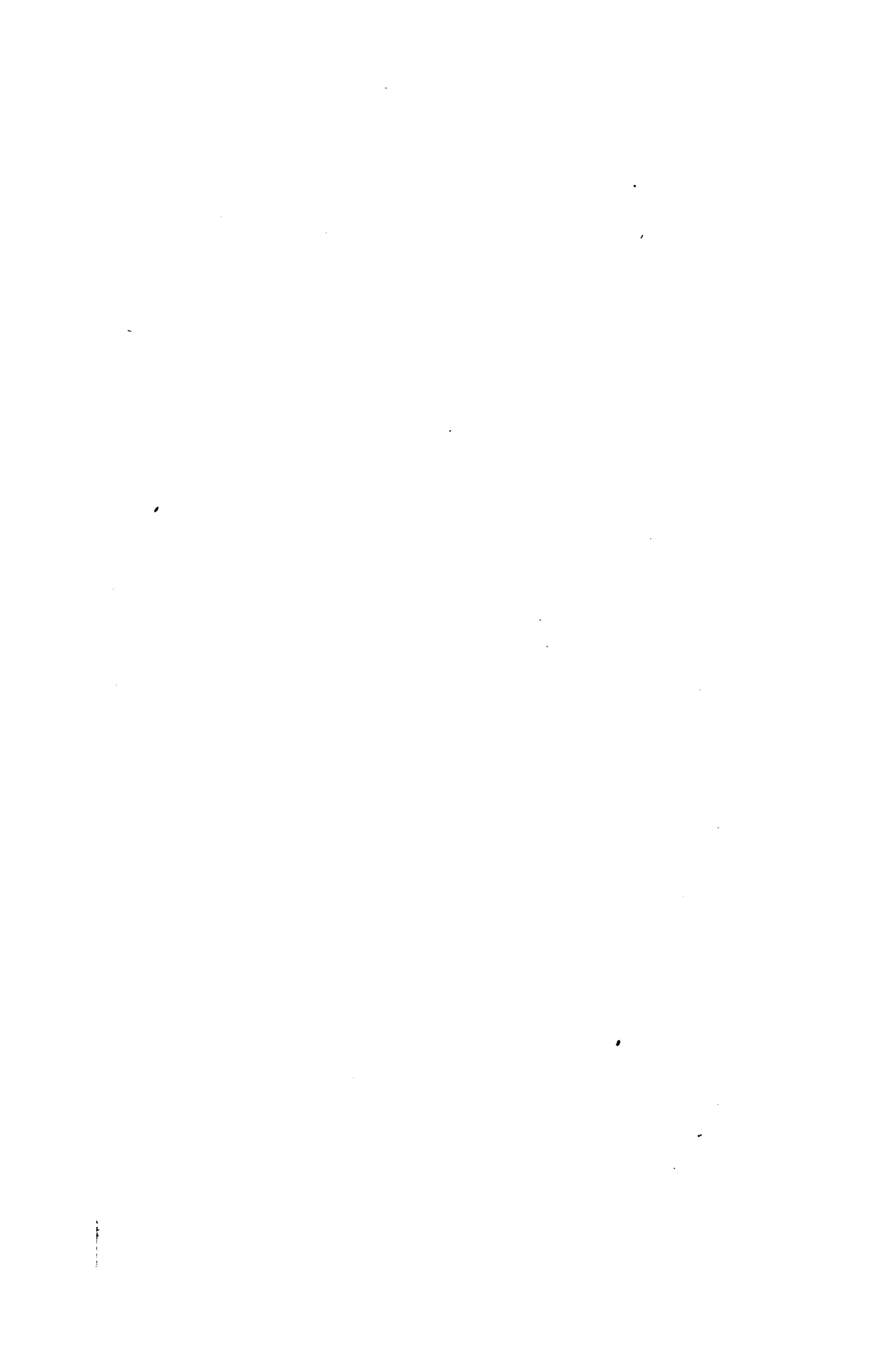
	Pag.
Introduction	1
Nom:	
I. Genre	5
II. Déclinaison	7
1. Etat de la déclinaison d'après la rime et la mesure	8
2. Déclinaisons du <i>Brandan</i>	22
3. Sur <i>vis-vif</i>	25
4. Sur <i>cunseilz-cunseil</i>	32
5. Adjectif	40
6. Rétablissement de la déclinaison	45
Article défini	47
Pronom:	
I. Pronom personnel	48
II. — possessif	50
III. — démonstratif	50
VI. — relatif	51
V. — interrogatif	52
VI. Enclise	52
Adjectif numéral	53
Verbe:	
I. Terminaisons personnelles	54
II. Modes	57
III. Temps	59
IV. Apophonie	64
V. Tableau des conjugaisons:	
a. <i>aveir</i>	66
b. <i>estre</i>	67
c. Conjugaisons faibles	68
d. Verbes forts	71

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

- Pag. 6,¹⁴ Rayer ce qui est dit sur *isle*; les citations des vers 93, 97 etc. ont été introduites par pure inadvertance.
- 9,⁵ au lisez aux.
- 11,³¹ impersonel »impersonnel«.
- 16,¹²⁻¹³ Pour la construction *encensiers encassez de gemmes* comparez *Et y a un reliquaire au bout de ladicte pierre*, enchassillé d'argent doré a lettre de *Damaz* (Godefroy, *Dictionnaire* s. v. ENCHASSILLIER), et du bas-latin: *Una magna smaragdus quassata per medium auro Inchassata, tres minores smaragdi auro Inchassatae, . . . unus rubisus Inchassatus auro. Item quoddam altare portatile Inchassatum argento* (Du Cange, *Glossarium* s. v. INCASSARE). Ici *auro, argento* sont à l'ablatif, cfr. *Item quoddam altare portatile Incassatum de argento, cum gemmis et esmaldis* (ib. s. v. INCASSARE I).
- 21,⁷ coté lisez côté.
- 22,⁸ beau français „ »beau français«.
- 22,¹² dialecte anglo-normand „ »dialecte anglo-normand«.
- 26,²⁰ Avec la consonne „ Sans la consonne.
- „ „ Sans la consonne „ Avec la consonne.
- 28,²⁰ *y* „ *j*.
- 30,¹⁹ Anglo-normand „ anglo-normand.
- 31,³⁰ preuve, comme „ preuve; comme.
- 33,¹⁷ egard „ égard.
- 37,²⁸ à été „ a été.
- 41,²⁰ Rayer *quels*.
-











—

